



Le charme des vieilles pierres

À l'occasion de LA SEMAINE DU PATRIMOINE, le ministère des Affaires culturelles vous invite à faire une incursion au cœur de notre passé. Le ministère a publié l'itinéraire de cinq promenades, qu'ont faites Andrée Lebel et Jean Goupil, de Longueuil à Calixa-Lavallée, en passant par Boucherville et Varennes. D'ailleurs, les 25 et 26 juin, des membres de la Société d'histoire de Longueuil feront visiter les Ateliers du Vieux-Longueuil, dont la structure originale remonte à 1815. À Boucherville, il faut voir l'église Sainte-Famille et l'Hôtel de ville, tandis que Varennes possède un Calvaire datant de 1829.

— page C 1

L'APLQ

Choquette s'est fié à St-Pierre

— page A 3

le monde

Après les élections

En Espagne, Suarez entend associer l'Opposition au nouveau gouvernement; en Irlande, la victoire de Lynch est vue comme un début de solution de la question d'Ulster.

Brejnev en France

Léonide Brejnev entame aujourd'hui en France son premier voyage à l'étranger à titre de chef d'Etat soviétique.

Chilien échangé

Un ex-sénateur communiste chilien, Jorge Santos, est échangé contre 11 détenus politiques d'Allemagne de l'Est.

— pages B 1, B 2, B 3 et B 4

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: D 1 à D 4
— Horaires: D 4
Bandes dessinées: D 5
Décès, naissances, etc.: D 6
Editorial: A 4
Êtes-vous observateur?: F 4
Horoscope: D 5
Informations étrangères: B 1 à B 4
Les maux de notre langue: C 3
Loisirs et récréation: D 5
Médecine d'aujourd'hui: C 2
Mon oeil sur Montréal: D 4
Mot mystère: D 5
Mots croisés: D 5
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: F 2 à F 8
G 1 à G 7
Radio et télévision: D 4
SIMONE SIGNORET: G 1
Sports: E 1 à E 10
Vivre aujourd'hui: C 1, C 2

Rencontre avec René Lévesque

Ottawa insiste sur le libre choix de la langue d'enseignement

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat, John Roberts, déposera demain aux Communes un document sur la politique linguistique nationale dans lequel il est recommandé que tous les Canadiens puissent envoyer leurs enfants à l'école de leur choix.

allant ainsi directement à l'encontre du projet de la no 1 présenté à l'Assemblée nationale du Québec.

Le quotidien Globe and Mail, de Toronto, rapportait en fin de semaine que la plupart des premiers ministres provinciaux ont

été consultés au sujet de ce Livre blanc sur la langue, sauf M. René Lévesque, à qui le secrétaire d'Etat remettra le document aujourd'hui. Des émissaires d'Ottawa se sont en effet rendus dans les capitales provinciales au cours des deux dernières

semaines pour faire part du contenu du document, préparé semble-t-il par un comité spécial dirigé par le ministre de la Santé, Marc Lalonde, et Pierre Juneau, le président de la Commission de la capitale nationale.

La préparation du Livre blanc

avait été annoncée dans le discours du trône d'octobre dernier. Dans quelques mois, le gouvernement compte de plus redéfinir sa politique linguistique au sein de la Fonction publique.

— Voir OTTAWA en page A 6



Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Selon les conseillers du RCM et maints autres observateurs, la construction d'une résidence de forme verticale pour vieillards, sur le boulevard Dorchester, contrecarre les plans de la municipalité de reconstruire une perspective horizontale à l'est de la rue Saint-Denis. Elle ne crée pas non plus, selon eux, un environnement sain pour les personnes âgées.

La tour pour personnes âgées a devancé le règlement de zonage

par Jean-Pierre BONHOMME
Au moment où la ville de Montréal s'apprête à adopter une réglementation devant favoriser le développement domiciliaire horizontal du quartier central dit "centre-sud", des entrepreneurs élèvent actuellement, avec l'appui du gouvernement fédéral, une résidence en hauteur de 225 unités de logement pour vieillards dont les caractéristiques, affirment les spécialistes, ne

pourront lui permettre de s'intégrer d'une quelconque façon à un plan de redéveloppement urbain.

Selon diverses sources, en effet, l'administration de la ville de Montréal s'apprête à présenter un règlement de zonage, cet été, qui devrait limiter, s'il est adopté, la hauteur des immeubles à 15 mètres, soit l'équivalent de quatre ou cinq étages, dans l'ensemble du quartier dit

"centre-sud" délimité par les rues Saint-Christophe, Dorchester, Delorimier et Sherbrooke.

Tout en exprimant sa satisfaction devant la possibilité d'un redressement éventuel de la situation urbaine du quartier Saint-Jacques qu'il représente, le conseiller municipal Paul Cliche dit regretter que la réglementation municipale prévue

— Voir TOUR en page A 6



l'extrême gauche au Québec

La Ligue socialiste ouvrière, l'ancêtre

Pour plusieurs qui connaissent bien les milieux d'extrême gauche au Québec, la Ligue socialiste ouvrière plafonne et n'a jamais, de toute manière, été portée vers l'action. Jacques BENOIT fait remarquer cependant qu'il faut faire la part des choses. La LSO, qui est le plus ancien groupe d'extrême gauche au Québec, existant depuis 1964, est en période de transition. La Ligue ne

compte qu'une cinquantaine de militants, mais elle pourrait faire l'union des forces trotskystes du Québec, souhaitant la fusion avec le Groupe marxiste révolutionnaire et le Groupe socialiste des travailleurs du Québec. Fondée par des anglophones, la Ligue compte maintenant un nombre égal de francophones et est devenue indépendantiste.

— page A 8

Amine a disparu

NAIROBI (AFP) — Le quotidien de Nairobi, le Daily Nation, a annoncé, ce matin, que le président Idi Amine a disparu et pourrait avoir été assassiné au cours du week-end.

Selon le journal, la disparition du chef d'Etat lui a été confirmée par le vice-président ougandais, le général Mustafa Adrissi. Toute l'armée et la police ont été mobilisées pour retrouver le chef d'Etat, aurait-il ajouté. Il n'a cependant ni confirmé ni démenti une tentative d'assassinat contre le maréchal Amine.

Selon le Nation, deux hommes armés ont ouvert le feu, samedi matin près d'Entebbe, sur la voiture du chef d'Etat, alors qu'il se rendait à Mbarara, dans le Sud du pays.

Une fusillade aurait alors éclaté au cours de laquelle la voiture du chef d'Etat aurait été fortement endommagée.

La radio ougandaise, seule source d'information officielle que l'on puisse obtenir à Nairobi, est restée muette, hier et ce matin, sur les activités du chef d'Etat. Elle avait annoncé, vendredi, qu'il passerait le week-end à Lido Beach, une plage du lac Victoria, proche d'Entebbe.

Le Nation est le seul média d'information de Nairobi à faire état de cette nouvelle. Celle-ci est accueillie avec une certaine prudence, en l'absence de tout autre recoupement, la presse kenyenne n'étant pas avare de nouvelles sensationnelles sur le chef de l'Etat voisin.



Bon début pour Wayne Twitchell

À sa première présence dans l'uniforme des Expos, le lanceur Wayne Twitchell a battu les puissants Reds de Cincinnati, ce qu'il n'avait jamais réussi au cours de sa carrière pourtant brillante à Philadelphie. Les Expos l'ont emporté 8-4, hier, après avoir perdu 6-0, samedi, contre les mêmes Reds et Tom Seaver dont le départ de New York a fait tant de bruit. Pierre Ladouceur a prédit près d'une vingtaine de victoires pour Seaver d'ici la fin de la saison des Reds.

— Pages E 1 et E 6

SUPER-LOTTO		TIRAGE		4° NUMERO COMPLET		GAGNE \$50,000		GAGNANTS POSSIBLES		NUMEROS 5 DERNIERS CHIFFRES		PRIX		GAGNANTS POSSIBLES		NUMEROS 3 DERNIERS CHIFFRES		PRIX	
235 - 17 juin 1977				2 2 5 4 3 4 3				48		10359		2000		5,621		359			
695,426 billets vendus		5,677 gagnants		\$2,088,100 ⁰⁰ en prix		\$1,500,000				72219						219			
1 ^{er} NUMERO COMPLET		1 8 1 0 3 5 9		GAGNE \$1,000,000 (À VOTRE CHOIX)		5° NUMERO COMPLET				92260						260			
2 ^e NUMERO COMPLET		2 5 7 2 2 1 9		GAGNE \$200,000		6° NUMERO COMPLET				54343						343			
3 ^e NUMERO COMPLET		1 7 9 2 2 6 0		GAGNE \$100,000		7° NUMERO COMPLET				56808						808			
						8° NUMERO COMPLET				27295						295			
										08748						748			
										68762						762			

Les hommes d'affaires torontois veulent bien convaincre les Québécois de ne pas se séparer... mais ils ignorent comment

— le Toronto Board of Trade

Selon les dirigeants du Toronto Board of Trade, les hommes d'affaires torontois veulent bien convaincre les Québécois de demeurer au sein de la Confédération, mais ils se demandent comment faire.

Hier, à l'antenne radiophonique de CFCF, le président du Board, M. Kerr Gibson, a prié d'expliquer pourquoi les milieux d'affaires

avaient tardé à faire connaître leurs préoccupations au sujet du Québec, a répondu: "Je ne puis parler des cent dernières années mais, aujourd'hui, il est évident qu'à l'extérieur du Québec on est inquiet du tort que causerait la séparation."

Il est désolant, ajoute-t-il, de se trouver dans une situation où l'on ne dispose vraiment d'aucun

moyen efficace pour influencer les résultats du référendum que tout le monde sent venir.

M. Gibson ne pense pas que ce sont uniquement des raisons d'ordre économique qui poussent le reste du Canada à vouloir que le Québec demeure au sein de la Confédération.

Pour sa part l'ex-président du Board, M. Ted McMurrick, a expliqué que nombre d'hommes d'affaires de l'extérieur du Québec se demandent comment attaquer le gouvernement québécois sans blesser ni indisposer les francophones.

Il s'est dit parfaitement conscient de la difficulté qu'une telle manœuvre représenterait. Car, selon lui, le gouvernement québécois en profiterait pour déformer quelque peu les faits et laisser entendre que c'est l'ensemble de la province et toute sa population que l'on attaque.

Le Toronto Board of Trade a formé un comité chargé d'étudier les moyens grâce auxquels les hommes d'affaires pourraient appuyer l'unité canadienne.

D'autre part, M. Gibson a fait état des investissements qui ont été affectés dans tout le pays, en raison de l'incertitude qui pèse l'avenir du Québec et de la Confédération.

La possibilité de l'indépendance du Québec laisse planer l'incertitude à propos de ce qui resterait au Canada.

Quiconque envisage cette possibilité, dit-il, doit être conscient des effets de distorsion, même à court terme. Quant à ce qui sur-

viendrait par la suite "c'est très, très difficile à prévoir".

Abordant le bon côté des choses,

M. Gibson a souligné que plusieurs grandes entreprises ont révisé leurs positions et décidé de demeurer au Québec.

L'élection du PQ a eu un effet salutaire

— le v.-prés. de la Banque Royale

MOOSE JAW, Saskatchewan (PC) — Le vice-président de la Banque Royale du Canada a soutenu, au cours du week-end, que l'élection du Parti québécois avait produit l'effet salutaire d'alerter les Canadiens sur l'existence de graves problèmes au pays.

M. Hal E. Wyatt a cependant prévenu son auditoire que le temps fuyait rapidement et qu'il était urgent de trouver des solutions.

Devant les membres de l'Institut des comptables agréés de la Saskatchewan, M. Wyatt a souligné qu'on avait trop longtemps

négligé les légitimes aspirations des Canadiens français.

Se disant convaincu que la plupart des Québécois n'étaient pas séparatistes, il a noté que, comme les autres Canadiens, ils désiraient être heureux dans la vie.

L'aspiration des Québécois de préserver leur culture et leur langue est compréhensible et humaine, a-t-il déclaré.

Il a demandé aux gouvernements fédéral et provinciaux d'être plus souples dans leurs discussions sur la possibilité d'amendements à la constitution, si l'on désirait conserver le pays en entier.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 12 Maximum: 24
Nuageux avec averses

DEMAIN
Averses

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	11	16	Nuageux avec averses	Dégagement
Outaouais	12	22	Nuageux avec averses	Averses
Laurentides	11	18	Nuageux avec averses	Dégagement
Cantons de l'Est	12	22	Nuageux avec averses	Averses
Mauricie	10	15	Nuageux avec averses	Nuageux
Québec	10	15	Nuageux avec averses	Nuageux
Lac-Saint-Jean	11	16	Nuageux avec averses	Dégagement
Rimouski	10	15	Nuageux avec averses	Nuageux
Gaspésie	10	15	Nuageux avec averses	Nuageux
Bas-Caraïbe	10	16	Nuageux avec averses	Nuageux
Sept-Îles	10	16	Nuageux avec averses	Nuageux

au Canada

Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Victoria	10 19
Alberta	Edmonton	10 27
Saskatchewan	Regina	6 20
Manitoba	Winnipeg	11 18
Ontario	Toronto	18 27
Nouveau-Brunswick	Fredericton	9 14
Nouvelle-Écosse	Halifax	8 11
Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown	8 16
Terre-Neuve	Saint-Jean	5 18

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	23	30	Chicago	17	29	Nlle-Orléans	24	34
Washington	22	34	San Francisco	11	14	Miami	23	31
Boston	14	30						

vers les capitales

Amsterdam	13	—	Londres	12	—	Stockholm	24	—
Athènes	30	—	Le Caire	31	—	Sydney	15	—
Berlin	21	—	Lisbonne	19	—	Tokyo	17	—
Bruxelles	14	—	Madrid	20	—	Tunis	28	—
Casablanca	21	—	Moscou	21	—	Vienne	21	—
Genève	22	—	Paris	14	—	Varsovie	25	—
Hong Kong	wa	—	Rome	26	—			

vers les plages

Acapulco	26	32	Bermudes	26	28	Nassau	24	32
Mexico	14	25	Barbade	24	30	Rio de Janeiro	—	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7, ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles de ses services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations par ticulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40
Lundi au vendredi \$1.25
Samedi seulement 0.50*

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE
par porteur: 13 25 \$2
Lundi au samedi \$16.80 \$32.20 \$63.00
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.25
Samedi seulement* \$12.00 \$23.50

par courrier:
Lundi au samedi \$28.80 \$57.20 \$114.40
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80
Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04

*Minimum de 26 semaines
Côte-Nord, par avion, 0.50*

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedis: 9h à 16h).
285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
REDACTION 285-7670
EDITORIAL 285-7030
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

PETITES ANNONCES (annonces classées)
Commandes 285-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h
Pour changer ou annuler 285-7205
du lundi au vendredi: 9h à 16:30h

GRANDES ANNONCES
Détailants 285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages 285-7306
Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Petites annonces 285-6801

Négociations

Québec veut proposer de nouvelles règles du jeu

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec songe à créer au cours des prochaines semaines une commission d'études qui sera chargée de réévaluer le cadre juridique actuel des négociations dans le secteur public et parapublic et de proposer de nouvelles règles du jeu en vue de la prochaine ronde de négociations.

La décision de mettre sur pied une telle commission devrait être prise par le Cabinet Lévesque au cours des prochains jours, a révélé le ministre de la Fonction publique, M. Denis de Belleval, dans une entrevue publiée samedi par le quotidien Le Soleil.

M. de Belleval a précisé que cette commission serait composée de trois "sages", dont un provenant du milieu syndical et un autre du milieu gouvernemental.

Le mandat de cette commission serait très vaste, selon M. de Belleval, couvrant tous les aspects de la négociation collective. Elle devra remettre un rapport avant la fin de la présente année afin qu'un nouveau cadre juridique soit mis en place au printemps 1978.

Ce qu'il faudrait au Québec, ce serait un bon chef de l'Opposition

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — L'accroissement de la tension entre les gouvernements fédéral et provinciaux est le résultat, selon Mme Flora MacDonald, de la négation d'Ottawa des différences régionales.

Devant les membres de l'Association progressiste-conservatrice de Saint-Jean, le député de Kingston and the Islands a cité, comme exemple, l'absence d'une politique des transports dans les provinces maritimes.

"Le gouvernement libéral, a-t-elle dit, doit apprendre à écouter les griefs légitimes des gens qui se sentent délaissés."

Le député progressiste-conservateur a également mentionné l'élection du Parti québécois, qui

fait comprendre l'urgence de changements au Canada.

"Elle nous oblige tous à réaliser, a-t-elle souligné, que des changements majeurs doivent se produire si nous voulons que ce pays continue à exister."

Séparatistes

Mme MacDonald a par ailleurs fait remarquer que les Québécois francophones étaient eux-mêmes divisés en séparatistes et fédéralistes.

Ce sont ces derniers qui doivent recevoir l'appui des Canadiens, en ne se laissant pas provoquer par des lois du gouvernement péquiste destinées à susciter des réactions hostiles au Canada anglais.

Ce qu'il faudrait au Québec, a noté Mme MacDonald, ce serait un bon chef de l'Opposition.

Le député, à ce sujet, a critiqué le premier ministre Trudeau pour sa «politique d'affrontement» à l'égard de M. Lévesque.



Mme Flora MacDonald

Le Parti libéral est unanime sur la politique de la langue

— Gérard-D. Lévesque

M. Gérard-D. Lévesque, chef intérimaire du Parti libéral québécois, a nié que sa formation politique soit divisée à cause d'un manque d'autorité.

"Nous sommes très unis au sein du caucus", a-t-il affirmé

lors d'un entretien au poste radiophonique CFCF, hier.

Selon le chef de l'opposition, un congrès de direction du parti devrait avoir lieu dès que possible, mais pas avant le printemps prochain comme il avait été prévu.

"Je n'ai personnellement pris aucune position au sujet de la date. C'est là une responsabilité qui incombe au Conseil général du parti libéral et non à son chef", a-t-il expliqué.

Comme preuve de la solidarité qui règne au sein de sa formation politique, M. Lévesque a cité l'opposition unanime du caucus à la première lecture du projet de loi 1 sur la langue française du gouvernement péquiste.

Il a nié que le caucus soit incapable de faire l'accord sur une politique cohérente à ce sujet, politique que le parti pourrait présenter comme solution de rechange au projet de loi 1.

"L'unanimité existe en ce qui concerne les principes généraux", a-t-il souligné, ajoutant qu'il y avait consensus sur la plupart des dispositions. Mais, a-t-il fait remarquer, il reste quelques points à éclaircir "et c'est normal".

Son parti sent le besoin d'être



M. Gérard-D. LEVESQUE

bien renseigné et de se mettre à l'écoute du public avant de prendre définitivement position sur le sujet.

D'ailleurs, a fait remarquer M. Lévesque, le gouvernement provincial est lui-même divisé sur la politique relative à la langue, précisant que le premier ministre s'était montré plutôt agacé par certaines dispositions du projet de loi controversé.

Pour préparer le congrès du PQ

Le PQ de Montréal-Centre affirme ne pas avoir utilisé les locaux des fêtes de la Saint-Jean

Les militants de la région Montréal-Centre du Parti québécois affirment ne pas avoir utilisé les locaux (et les services techniques) de l'organisation montréalaise des fêtes de la Saint-Jean, subventionnée par le gouvernement du Québec, pour préparer le congrès du parti qui a eu lieu à la fin du mois de mai dernier.

C'est la mise au point qu'ont tenue à faire, hier, les représentants de la région Montréal-Centre du PQ, à la suite d'une nouvelle publiée dans LA PRESSE de samedi, le 18 juin. «Jamais, lit-on dans le communiqué, à compter du 12 avril, nous avons détourné des fonds publics à la préparation du congrès du PQ.»

Selon ses militants, sur les 118 employés engagés par le comité des fêtes, deux personnes seulement occupent des fonctions électives au sein de la région Montréal-Centre. Le 12 avril, ces deux personnes n'étaient pas encore à l'emploi du comité; elles y ont été engagées respectivement les 9 et 30 mai, «à titre personnel et sur la base de leur expérience professionnelle.»

A cette date du 12 avril, les seules personnes qui étaient à l'emploi du comité des fêtes, précise le communiqué, renouvelaient pour la plupart un emploi qu'elles avaient occupé lors des célébrations des années antérieures.

Reprenant les propos de LA PRESSE, à l'effet qu'on aurait rédigé des propositions pour le congrès du PQ dans le local prêté par la SSJB, qu'on les aurait fait polycopier, distribuer (etc.), les militants du PQ de cette région tiennent à souligner que «toutes les propositions soumises à un Congrès national du PQ (selon les statuts du parti) doivent émaner d'une instance démocratique, ce qui fut fait dans le cas de Montréal-Centre, lors de son congrès des 18, 19 et 20 mars dernier, bien avant que le comité des fêtes ait été en activité. Par ailleurs toutes les propositions doivent être soumises trente jours à l'avance. Cette année, la date limite retenue était le 27 avril, le cahier des résolutions était lui-même complété et disponible à partir du 4 mai.»

Le communiqué traite «d'in vraisemblable la vision de militants préparant fébrilement, entre eux, des résolutions à apporter au Congrès national». D'ailleurs, note-t-on, la région Montréal-Centre dispose, comme toutes les autres régions du Québec, d'un budget de fonctionnement qui lui permet de maintenir un local sur la rue Saint-Denis, d'y assurer une permanence rémunérée et tout l'équipement d'imprimerie à l'efficacité de son travail. On tient aussi à préciser qu'il

est tout à fait normal que des péquistes travaillent aux fêtes de la Saint-Jean, comme il y avait des libéraux sous l'ancien gouvernement.

Le comité des fêtes de la Saint-

Jean n'est également «les révélations faites par LA PRESSE, samedi». Particulièrement cette année alors qu'on a tout mis en branle pour faire du 24 juin, une fête nationale «dépolitisée».

GRAND SPÉCIAL

MOTORISÉS		
76 Winnebago 23 pieds	76 Brave 26 pieds	74 Brave 19 pieds
\$14,995	\$16,900	\$10,595

ROULOTTE Golden Falcon 75 29.4 pieds, équipée	VOITURE Ford LTD Landau 76 tout équipée
\$7695	\$4895

VENTE — SERVICE — LOCATION

de Winnebago Caravan 820 boul. Taschereau Rive-Sud 656-4200 DIV. SPORT-NAT INC 866-9318

WINNEBAGO

Au sujet de sa déclaration sur l'APLQ en octobre 1972

Choquette s'est fié au rapport que lui a fait Saint-Pierre

par Michel AUGER

C'est en s'appuyant sur un rapport du directeur de la Sûreté du Québec de l'époque que l'ex-ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, avait affirmé publiquement en octobre 1972 que les trois principaux corps de police du Québec n'étaient pas impliqués dans la perquisition illégale des locaux de l'Agence de presse libre du Québec.

C'est ce que l'ex-député d'Outremont a affirmé hier en commentant les derniers rebondissements de cette perquisition sans mandat, survenue le 7 octobre 1972.

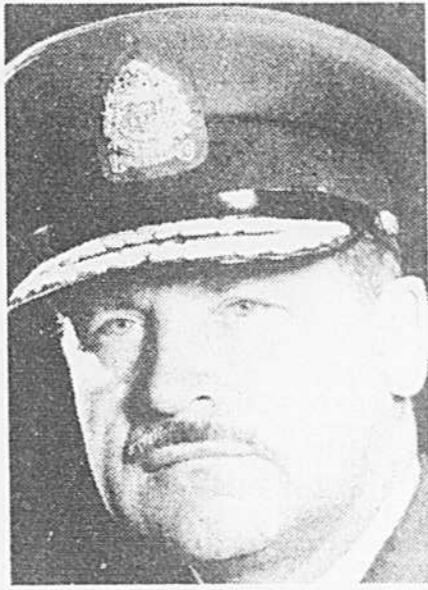
M. Choquette a raconté que peu après le cambriolage des locaux de l'APLQ, il avait reçu un télégramme de cet organisme lui demandant de faire enquête pour savoir si les forces policières étaient responsables de la saisie ou du vol d'une série de documents.

"J'ai alors demandé à M. Maurice Saint-Pierre, poursuit M. Choquette, qui était alors le directeur de la SQ, de faire enquête et de me tenir au courant de ses recherches dans les plus brefs délais. Ce qu'il a fait."

L'ex-ministre, revenu depuis sa dernière défaite électorale à la pratique du droit, dit qu'il ne se souvient pas si M. Saint-Pierre lui



C'est l'ex-directeur de la SQ, M. Maurice Saint-Pierre, qui a fait un rapport à l'ex-ministre Jérôme Choquette sur la perquisition illégale des bureaux de l'APLQ.



a fait un rapport verbal ou écrit. "De toute façon, 24 ou 48 heures plus tard, le directeur de la SQ m'avait dit qu'aucun des trois corps de police — SQ, GEC ou CUM — n'était mêlé à cette visite des locaux de l'APLQ."

Comme à cette époque les trois forces policières travaillaient souvent de concert dans les en-

quêtes sur le terrorisme et la subversion, M. Choquette a cru bon se fier aux informations qui lui étaient transmises.

Moins d'une semaine après la découverte du cambriolage, il envoyait un télégramme à l'APLQ et rendait sa réponse publique.

"Comme à peu près tout le

monde, ajoute l'ex-ministre, je n'ai appris que durant le procès de l'ex-policier Samson l'implication de la police dans cette perquisition illégale. J'ai alors communiqué avec le successeur de M. Saint-Pierre à la direction de la SQ, M. Jacques Beaudoin. Celui-ci m'a dit que des recherches avaient été faites et, qu'à l'époque, j'avais été induit en erreur."

Le directeur Saint-Pierre était-il au courant que ses hommes étaient impliqués dans l'affaire? A cette question, M. Choquette répond que peut-être le directeur avait lui aussi été induit en erreur. "Je ne sais pas, a-t-il dit, qui était au courant de toute l'affaire. Lorsque la participation de la police a été connue, a-t-il ajouté je n'étais plus ministre et n'ai pas suivi les développements de l'enquête."

L'ex-ministre a affirmé qu'il n'hésitera pas à comparaître, s'il est convoqué comme témoin à l'enquête Keable qui devra faire la lumière sur cette perquisition sans mandat et l'étouffement de l'enquête qui l'a suivie.

"Je ne me suis jamais dérobé devant mes responsabilités, a conclu M. Choquette, et je vais collaborer avec le commissaire s'il a besoin de mon témoignage."

Ils préparaient un cambriolage qui n'aurait rien rapporté!

La police met la main au collet de quatre maîtres cambrioleurs

par Michel AUGER

Une bande de Montréalais, spécialistes du cambriolage et reconnus à travers toute l'Amérique, ont été surpris aux petites heures, hier matin, près d'une immense chambre forte louée par une compagnie locale de transport par camion blindé.

Les quatre hommes, munis de trois valises contenant de l'équipement électronique, s'approprièrent, selon la police, à neutraliser le système d'alarme en vue d'un cambriolage qui aurait été planifié pour la fin de semaine de la Saint-Jean.

Les voleurs, dont au moins un d'entre eux était en liberté sur parole à la suite de son arrestation à Vancouver pour un vol qui aurait rapporté au moins \$15 millions, sont tous des individus au lourd dossier judiciaire.

Mais, ce qu'ils ne savaient pas, malgré leur haute connaissance de la technologie des systèmes d'alarme, c'est que la chambre forte qu'ils s'approprièrent à dévaliser était vide.

En effet, le président de la compagnie Alliance Blindé, M. Maurice Babeu, a déclaré à LA PRESSE, hier soir, que la voûte

ne contenait jamais de sommes d'argent durant le week-end.

"Nos affaires sont arrangées de telle façon que nous ne conservons l'argent que durant la semaine et nous disposons alors de plusieurs gardes armés", a-t-il dit.

Cette voûte gigantesque située dans l'ancien immeuble de la Fédération de Montréal des Caisseries populaires Desjardins, au 8225 du boulevard Saint-Laurent, serait, de plus, munie de l'un des meilleurs dispositifs d'alarme existant actuellement.

Les arrestations

C'est apparemment à la suite de la mise sur pied d'une surveillance spéciale de divers établissements susceptibles d'être la cible d'importants cambriolages que la police a appréhendé les quatre hommes.

Ceux-ci ont tous donné de faux noms aux policiers et il a fallu plusieurs heures aux sergents-détectives Robert Ménard et Robert Martineau pour les identifier. L'un d'eux serait un vieux spécialiste du nom de Fred Griffith. Quant à Kenneth Fisher, il a été impliqué dans le vol de Vancouver et est actuellement en liberté sous caution.

Un autre des inculpés serait le cerveau de l'organisation. C'est ce personnage que la police soupçonne d'être «l'ingénieur» chargé de neutraliser le système d'alarme. Ce serait un ancien technicien d'une importante compagnie de sécurité qui louerait à l'occasion ses services.

C'est vers 4h30, hier matin, que les policiers de la patrouille nocturne de la CUM, dirigés par le lieutenant-détective Jacques Bélanger, ont cerné l'immeuble du nord de la ville, assistés d'une vingtaine de leurs collègues du secteur.

Une fouille des lieux leur a permis de surprendre les voleurs qui s'étaient cachés dans un placard. L'un des bandits était armé d'un puissant revolver de calibre .357 Magnum capable de percer une plaque d'acier d'un pouce d'épaisseur.

Toutefois, il leur en aurait fallu beaucoup plus pour s'introduire dans la chambre forte. C'est ce qui a fait dire à la police que les intrus n'étaient là que pour préparer le terrain. Il leur aurait fallu plusieurs outils, dont de puissantes perceuses et des torches à haute intensité pour venir à bout soit des murs soit de la porte de la chambre forte.

Gros coups

Même si Montréal a déjà été la cible de cambriolages spectaculaires ces dernières années, c'est probablement à Vancouver, au début de janvier, que le coup du siècle a été réalisé.

Officiellement, le cambriolage de la voûte d'une société spécialisée ans l'entreposage des objets

de valeurs de la banlieue de Vancouver se chiffrait entre \$10 et \$15 millions. Toutefois, les différents corps policiers impliqués dans l'enquête parlent même d'une somme d'environ \$40 millions.

Cette chambre forte de la Colombie-Britannique était considérée inviolable à un point tel que ses propriétaires n'avaient pas jugé bon d'y faire installer un système d'alarme.

C'est une fouille de routine à l'aéroport de Vancouver qui avait permis à des agents de la GRC d'appréhender deux suspects qui voulaient monter à bord d'un avion avec de très lourds bagages.

Le butin de Vancouver n'a pas encore été retrouvé. Seules des "miettes" auraient été saisies, soit un peu plus d'un million de dollars.

Mais, c'est le 20 juillet 1975, à Longueuil, que des cambrioleurs — qui ne seraient d'ailleurs pas étrangers au groupe du week-end — ont raté le coup des coups. En effet, à cause d'une erreur insinifiant, ils ont dû abandonner tous leurs outils à deux pas d'une chambre forte qui contenait, a-t-on dit, \$66 millions.

Les cambrioleurs s'étaient alors attaqués aux entrepôts de la Wells Fargo armored Express Ltd, la filiale locale d'une compagnie américaine.

La compagnie Alliance Blindé, visitée en fin de semaine, est la seule compagnie de transport blindé appartenant à des intérêts québécois. Elle tente vainement d'obtenir depuis cinq ans un permis d'exploitation pour toute la province.

LOUEZ!

Oldsmobile

OLDSMOBILE CUTLASS 1977

Coupé 2-portes, V-6 automatique, servofreins à disques, servodirection, valise électrique, dégivreur arrière électrique, pneus radiaux à flancs blancs, radio AM, enduit de plancher anti-rouille, garantie 36 mois/36.000 milles.

Unités: 7-815, 7-847, 7-882, 7-893

\$15338 PAR MOIS pour 36 mois

Taxe, licence, service, assurance et la valeur résiduelle en surplus.

DUPRE 18, boul. Laurier, Beauciel, 467-2804, 861-6339

• Prescriptions d'ophtalmologiste
• Yeux artificiels
• Lentilles progressives

• Prescriptions d'optométriste
• Lentilles cornéennes souples ou rigides

Visite à domicile sur demande

J. A. Racette Inc.

Opticien d'ordonnances
6528, rue SAINT-DENIS, MONTREAL, QUÉ. H2S 2R9

SUCCURSALE: DEUX-MONTAGNES 306 - 8e Avenue 274-5623

BUREAU FERMÉ TOUTS LES LUNDIS

La Croix-Rouge craint que le sang ne commence à manquer

par Michel HOTTE

Les 191 hôpitaux qu'approvisionne régulièrement la Croix-Rouge à travers le Québec ne manquent pas encore de sang après 21 jours de grève des aides à la collecte du précieux liquide, mais l'organisme fournisseur craint que la situation ne commence de se détériorer au cours de la semaine.

Pour la région de Montréal et de l'Est du Québec, la Croix-Rouge parvient sans trop de peine, malgré certains problèmes techniques, à prélever les 3,500 à 4,000 pintes de sang que requièrent chaque semaine les 127 hôpitaux desservis. Les problèmes techniques tiennent notamment au fait que les donneurs se présentent par "bourrees" ce qui retarde le traitement du sang certains jours d'apport massif.

"Il n'y a pas eu de réel problème cette semaine, rapporte Nicole Magnan, directrice des relations publiques auprès de l'organisme bénévole, et on recueille autant de sang qu'en temps normal."

Toute la collecte est présentée effectuée au Centre Sherbrooke de la Croix-Rouge, où des infirmières assistées de bénévoles peuvent prélever jusqu'à 1,000 pintes de sang par jour. Certains groupes et entreprises qui devaient être visités par les groupes de collecte mobiles sont invités à envoyer leurs donneurs au Centre.

La plus grande économie

Dans les hôpitaux de l'île de Montréal, les banques de sang dispensent le sang avec la plus grande économie en prévision d'une éventuelle pénurie. Si on traite sans peine tous les cas d'urgence, les interventions chirurgicales à caractère électif, notamment celles requérant une grande quantité de sang, sont cependant reportées à plus tard. Les hématologues exercent un contrôle rigide sur les banques de sang et les programmes opératoires ont été modifiés plus ou moins selon les institutions.

A l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, "on arrive à répondre à tous les besoins", selon le Dr Lisette Bonny, du département d'hématologie, mais on use du sang "avec calcul et parcimonie". L'institution demande d'ailleurs aux patients d'inciter leurs parents et amis à se présenter au Centre de la Croix-Rouge pour donner de leur sang.

A l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, le programme des interventions chirurgicales a dû être modifié, selon le directeur général Normand Choinière, et les cas non urgents sont reportés à plus tard.

On ne manque pas de sang non plus pour les interventions urgentes à l'hôpital Sainte-Justine pour enfants, mais chaque cas est soumis à l'approbation d'un comité des médecins. Cependant, peu de cas ont été retardés. On a toutefois dû faire appel aux employés de l'institution pour faire don de leur sang la semaine dernière, mais cette pénurie découle d'une conjoncture qu'on ne peut imputer à la grève des aides de la Croix-Rouge, selon les autorités.

On a fait appel pour la même raison au personnel de l'hôpital Fleury cette semaine, mais un seul cas d'intervention chirurgicale nécessitant une grande quantité de sang a été retardé, selon le Dr Florent Gratton, directeur des services professionnels.

Du côté de la négociation, rien n'a officiellement bougé depuis les derniers jours. Tant la Croix-Rouge que ses 120 aides à la collecte, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, sont demeurés sur leurs positions.

Pourtant, des contacts "officiels" ont eu lieu entre les deux parties, notamment par l'intermédiaire du conciliateur Jean-Jacques Deguire, du ministère québécois du Travail, et le syndicat prévoit pour bientôt un déblocage des négociations.

BETOURNAY & CRONE OPTOMETRISTES

L. A. Betournay — S. R. Crone — J. P. Cardinal — C. Lemire
P. Meunier — S. Coutu — G. Veillette
Docteurs en optométrie

CHEZ Simpson

En ville au septième 842-3241, poste 676
Fairview-Pointe-Clare, niveau du Promenoir 697-4870, poste 242
Les Galeries d'Anjou, niveau du Promenoir 353-3300, poste 341
Le Carrefour Laval, étage supérieur 687-1540, poste 242

Cette semaine à Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

Place Bonaventure, le plus vaste centre d'achats situé au coeur de Montréal... plus de 150 magasins, restaurants et services en tout genre incluant 81 boutiques de mode

Exposition de peintures, Mme Paul Pucser, jusqu'au 23 juin dans Le Viaduc (côté ouest). Entrée libre.

CENTRE DE COMMERCE EN GROS

Salon du meuble de Montréal — Marts "D" et "E". Jusqu'au mercredi 22 juin. Lundi, mardi et mercredi de 9h à 18h (commerçants seulement). Mardi de 18h à 22h et mercredi de 17h à 22h (le public est invité).

HALL D'EXPOSITION

Salon du meuble de Montréal — Mobilier de maison, lampes et accessoires et appareils stéréophoniques. Commerçants seulement: Lundi, 20 juin de 9h à 18h, mardi, 21 juin de 9h à 18h, mercredi, 22 juin de 9h à 17h. Ouvert au public: mardi, 21 juin de 18h à 22h, mercredi, 22 juin de 17h à 22h. Adultes: \$1.50 — Enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte: 75c.

Place Bonaventure

<p>PERFECTA 6/36</p> <p>GROS LOT</p> <p>\$181,292⁰⁰</p> <p>Approximatif VENDREDI</p>	<p>NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE</p>						<p>Mini-loto</p> <p>TIRAGE: 712 VENDREDI 17 JUIN 1977</p> <p>39 Séries émises - 90.000 chacune</p>	<p>LOTOMATIQUE</p> <p>Case postale 9994 Succursale Place d'Armes Montréal H2Y 1A3</p> <p>S.V.P. m'envoyer une carte Lotomatique gagnant ma participation automatique aux 11 tirages suivants!</p>							
	6	9	10	18	21	34			NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX	GAGNANTS POSSIBLES	NUMÉROS SANS SÉRIE	PRIX
	6 SUR 6	0	\$100,000 ⁰⁰	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +	1 ^{er}	32			92834	\$50,000	152	92834	\$1,000		
	5 SUR 6	102	\$860 ⁷⁰	36	2 ^e	15			90821	\$50,000		90821			
	4 SUR 6	3,983	\$61 ²⁰		3 ^e	7			82447	\$50,000		82447			
5 SUR 6+	3	\$19,510 ¹⁰	Ventes totales \$1,016,150 ⁰⁰	4 ^e	35	63193	\$50,000	13864	834 821 447 193	\$25					

Qu'en pense lui-même le premier ministre ?

Il y a une couple d'années, la radio de Toronto (CBC), au cours d'un reportage plus intrigant par ce qu'il laissait supposer que par ce qu'il révélait, laissait son auditeur perplexe. Il était dit que la police fédérale, en collaboration quelquefois avec d'autres corps de police, conduit des opérations dont les ministres n'ont pas connaissance. Voilà, au départ, qui n'est pas très rassurant, puisque cette ambiance laisse supposer que les élus, en démocratie, ne sont que des jouets.

Or, ce qu'on apprend peu à peu de la perquisition effectuée le 6 octobre 1972 au siège de l'Agence de presse libre du Québec par l'action combinée de trois corps de police (Gendarmerie royale, police de la Communauté urbaine de Montréal et Sûreté du Québec) ne laisse pas seulement perplexe.

Car il n'apparaît pas complètement exclu qu'il y eut complaisance calculée vis-à-vis d'actes qui sont illégaux, de l'avis même de ceux qui les ont commis. On sait que le raid de 1972 au siège de ladite Agence de presse a été conduit sans mandat. Cela est contraire aux lois du pays. Personne n'a encore parlé de «conspiration» du silence, bien qu'on sente que le mot est déjà au bord des lèvres des critiques parlementaires les plus sévères de l'action (il

serait plus exact d'écrire l'inaction) de M. Jean-Pierre Goyer, solliciteur général à l'époque.

Il ne s'agit pas d'aller s'offrir une sorte de petit «Watergate» pour se donner la satisfaction douteuse que le Canada peut égaler les États-Unis en tout! Cependant, n'est-il pas nécessaire de savoir raison garder?

Que la police soit amenée à surveiller de près des cellules actives, des groupes ou groupuscules, dont l'action, par hypothèse, peut aller à l'encontre de l'intérêt général, est admis. D'ailleurs, les individus eux-mêmes ont leur fiche dans d'innombrables banques de renseignements. Il y a belle lurette que la police fédérale nourrit ses dossiers de coupures de presse, et certains personnages qui sont aujourd'hui très proches du gouvernement Trudeau ont eu l'honneur, dès 1948, d'enrichir, peut-être à leur insu, la documentation de la police. Cela est devenu presque banal.

Ce qui est exceptionnellement grave dans l'opération de 1972, c'est, en plus du caractère illégal de la perquisition, le long silence qui a entouré cette bizarre histoire.

C'est par pur accident, à la suite des révélations de l'agent Samson, qui avait à s'expliquer devant les tribunaux sur une tout autre affaire, que les faits ont commencé à être connus.

Les policiers impliqués dans l'opération à l'Agence ont, eu récemment leur procès; ils ont admis leur culpabilité; ils ont bénéficié de libérations inconditionnelles. N'ayant pas sous les yeux les notes sténographiées du procès, on va se dispenser ici d'analyser le jugement.

La question qui reste d'une actualité brûlante aujourd'hui est la suivante: où se situe, avant, pendant et après l'opération à l'Agence, le solliciteur général de l'époque, M. Jean-Pierre Goyer, qui détient toujours un ministère?

L'actuel solliciteur général, M. Francis Fox, blâme ouvertement la Gendarmerie royale pour son action. Mais la Gendarmerie dépendait de quelqu'un, oui ou non?

Il se pourrait que M. Goyer, de retour d'un long voyage à l'étranger, soit à la Chambre des communes cet après-midi. L'opposition garde en réserve quelques questions...

Il y a peu d'écrits (scripta manent!) dans toute cette histoire. Mais les communications verbales restent quand même des communications. Quelques jours après la perquisition, M. Goyer avait tout de même reçu une lettre recommandée de la part de la partie lésée. Pourquoi cette lettre est-elle restée sans réponse, sans même un accusé de réception? M. Goyer a-t-il demandé à la Gendarmerie si elle était

impliquée dans l'opération? Comment se fait-il qu'au témoignage de M. Fox lui-même, M. Goyer n'ait pas discuté de cette lettre avec la Gendarmerie avant le 6 novembre, soit un mois après le fait?

Le 12 octobre, M. Choquette, ministre de la Justice à Québec, déclarait qu'aucun élément des trois corps de police n'est compromis dans cette affaire. Pourquoi aucune démarche n'a-t-elle été entreprise par Ottawa pour corriger un homme public qui s'égarait aussi manifestement, à tout le moins pour éclairer sa lanterne?

Jeudi dernier, Québec décidait d'instituer sa propre enquête dans cette affaire. Elle est confiée à M. Jean Keable, de Québec, qui remettra un rapport le 15 août. Le gouvernement fédéral ne s'afflige pas de cette décision. Osons croire qu'il n'y voit pas l'occasion rêvée de s'essuyer commodément les pieds.

Si l'enquête du gouvernement québécois offre un contrepois fort bienvenu aux poussées indiscrètes de la Gendarmerie royale (mais son action ne se confine pas au Québec, loin de là!), une déclaration en Chambre du premier ministre Trudeau lui-même ne serait pas de trop dans les circonstances. Ne s'est-il pas toujours voulu l'ardent champion des libertés civiles?

Guy CORMIER

bloc-notes

Les droits d'un député

Il se passe des choses fort intéressantes dans le comité fédéral d'Hochelaga. Et le geste que vient de poser l'exécutif de l'Association libérale du comité peut avoir de lourdes conséquences.

Car il y a là plus que le refus de l'ex-député conservateur Jacques Lavoie par une organisation de comité libérale récalcitrante. Il faut y voir également un accroc au processus démocratique de la représentation des élus au Parlement.

Or, présentement, Jacques Lavoie risque fort de ne représenter que lui-même... et Marc Laonde.

Quand le candidat Lavoie a fait la lutte à un opposant prestigieux, devant prendre le siège d'un ministre qui devenait ambassadeur, il a mis sur son identification au quartier pour se faire élire. Mais il a également épousé les politiques du Parti conservateur et il en a accepté l'organisation pour vaincre un ami personnel du Premier ministre. Sa victoire était grande parce qu'il avait battu un homme et un parti.

Or, sans que son parti n'ait changé ses propres politiques (il n'y a rien de plus fidèle à lui-même que le Parti progressiste-conservateur), le député Lavoie décide, comme ça, de le désertier pour se joindre aux forces autrefois ennemies.

Laissons donc l'exemple concret qui vient de se produire dans

Hochelaga. L'analyse qu'on pourrait faire de ce cas nous conduirait à des conclusions trop particulières; ce qu'il faut, c'est s'interroger sur le principe mis en cause. Car il y a là une habitude tellement répandue chez nous, celle du changement de camp entre deux élections, qu'il vaut la peine de l'étudier sur le strict plan démocratique.

Au moment d'une élection, chaque organisation de comité met sur pied, très démocratiquement, un système qui permet aux militants locaux de choisir leur candidat. Puis, ce candidat se présente, très démocratiquement, devant un électoral qui se prononce sur la valeur du candidat et sur le parti qu'il représente.

Une fois élu, ce député peut-il, démocratiquement, renier son parti, ses militants locaux et la population qui l'a élu sans rendre compte à personne?

Plus que cela: peut-il décemment s'imposer à une organisation militante adverse qui ne l'a pas choisi et à une population qui a refusé son nouveau parti?

À quoi sert-il de prendre tant de précautions avant des élections si, le lendemain, l'élu renverse tous les calculs et se moque de toutes les normes?

Il faudrait bien qu'on cesse de transformer les scrupules d'une campagne en abus de pouvoir.

Jean-Guy DUBUC

police de la CUM et de la CECO empechent un sain renouvellement de la police

Les policiers sont insatisfaits de tout

Les 5 000 policiers de la CUM qu'à leur appartenance au groupe qu'ils ne p...



Droits réservés

Libre opinion

Le financement des partis et les libertés fondamentales

S'il est vrai que le projet de loi no 1 risque fort de diviser les Québécois plutôt que de les unir, il est peut-être temps de faire le point sur le projet de loi no 2 et de démontrer que tous les Québécois, sans distinction de langue, de race ou de conviction politique, devraient s'unir pour dénoncer cette atteinte non voilée aux libertés fondamentales de toutes les personnes.

Noyé qu'il a été dans le barrage de mots qui n'a pas fini de se lever au sujet de la Charte de la langue française au Québec, le projet intitulé «Loi régissant le financement des partis politiques et modifiant la loi électorale» a bien failli passer inaperçu; pourtant, il recèle des dangers au moins aussi grands que le premier projet.

Jusqu'à ces derniers jours, seul l'éditorial de M. Claude Ryan, dans Le Devoir du 30 mai, a posé les questions préliminaires et pertinentes qui auraient dû retenir l'attention et a offert des suggestions que le ministre responsable et le gouvernement lui-même auraient eu avantage à retenir. Par exemple,

«On touche ici à un domaine très intimement relié à la liberté d'expression, de réunion et d'association.»

Au même moment, le ministre de la Justice consentait — à la suggestion de l'Opposition — à soumettre le projet de loi pour opinion à la Commission des droits de la personne. On aurait pu croire dès lors que les suggestions portaient leur fruit.

Lorsque, en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne, la commission fait l'étude d'une question «touchant les droits et libertés de la personne», elle doit en «faire au gouvernement les recommandations appropriées»; c'est ce qu'elle a fait, fort correctement, dans des «commentaires préliminaires» de quelque vingt pages datés du 31 mai dernier et qui viennent d'être rendus publics.

A nouveau, dans Le Devoir du mardi 14 juin, M. Ryan qualifie ce rapport préliminaire d'«intervention salutaire» et souhaite que «le gouvernement Lévesque (qui) en est encore à des premiers essais à la fois malhabiles

et dangereux... prête au dernier avis issu de la commission toute l'attention que justifie le soin minutieux avec lequel il a visiblement été préparé.»

C'est le même jour que la Commission permanente de la présidence du conseil, de la constitution et des affaires gouvernementales se réunissait une dernière fois avant la réimpression promise du projet de loi no 2; le ministre d'Etat chargé de la réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, y livra une critique sévère du rapport de la commission et, tout en faisant certaines concessions mineures, passa clairement le message que le «pouvoir» n'entend pas se laisser influencer par les avertissements de la commission.

On ne pouvait espérer voir M. Burns faire volte-face devant l'opinion préliminaire de la Commission des droits de la personne; on était tout de même en droit de s'attendre à ce qu'il ne rejette pas son avis du revers de la main. Seuls des arguments soutenant que la commission est dans l'er-

reur sur le fond de la question pourraient convaincre le public et donner raison au ministre. En effet, il n'est pas nécessaire d'être d'accord avec tout ce qu'écrit la commission pour constater combien raide est la pente sur laquelle le gouvernement s'est engagé.

La commission, tout en admettant facilement que les contributions aux partis politiques peuvent être réglementées et limitées par la loi, conclut, entre autres, que «l'interdiction absolue de faire toute contribution serait... contraire à la liberté d'expression». A cela, M. Burns répond que le gouvernement ne reculera pas car il s'agit d'une promesse électorale. Il y aurait sans doute lieu d'éclairer le public sur cette nouvelle théorie qui veut que les promesses électorales doivent l'emporter sur les libertés fondamentales. En effet, la commission souligne avec justesse qu'à cet égard la Charte des droits ne distingue pas entre personnes physiques et morales. On pourrait ajouter qu'elle ne distingue pas non plus — sans pour le droit de vote, évi-

demment — entre personnes physiques et électeurs.

Vingt fois, en commission parlementaire, le ministre s'est défendu de bousculer l'adoption de son projet de loi; presque aussi souvent, il a promis cette adoption avant l'ajournement estival des travaux sessionnels. Faudrait-il citer à M. Burns les paroles du fabuliste, «Arrière ceux dont la bouche souffle le chaud et le froid!», pour qu'il comprenne qu'une loi qui touche le processus électoral doit naître du consensus de tous les partis — après mûre étude — et non pas d'une boussolade parlementaire, quelles que soient les précautions verbales qui l'accompagnent?

Ceux qui forment l'actuel gouvernement se sont souvent exprimés, dans le passé, sur la nécessité de traiter les libertés fondamentales comme un bien sacré: leurs propres intérêts — leur espérance de longévité au pouvoir elle-même — devraient les encourager à traduire leurs paroles en actes et à agir avec plus de prudence.

Personne ne s'oppose à étaler au grand jour les finances élec-

torales; tous sont d'accord pour l'enterrement final de ce qu'il est convenu d'appeler les «caisses occultes»; ceci ne veut pas dire qu'il faut profiter de l'occasion pour mettre les partis politiques sous le contrôle virtuel du gouvernement et écraser en même temps certains des droits les plus chers aux personnes libres. Le gouvernement se rend un mauvais service s'il ne répond pas favorablement aux avis de la Commission des droits; il faut espérer que la réflexion des prochains jours saura l'orienter et qu'il deviendra aussi sage qu'il est pressé.

Le projet de loi no 2 doit être réimprimé d'ici peu; vu l'avis préliminaire de la Commission des droits de la personne et les sérieux avertissements qu'il comporte; vu, également, les lacunes graves découvertes au sein du projet original depuis son dépôt; les intéressés, dont le grand public, ne pourront être rassurés que si le processus d'examen tout entier est repris, en donnant à tous l'occasion de se faire entendre sur le nouveau projet. Michel COTE, c.r. Montréal.

Plus syndicaliste que professeur

CECM
Direction pédagogique
3700 est, rue Sherbrooke
Montréal

Messieurs,
Je suis un élève de la polyvalente Pierre-Dupuy à Montréal. Je viens d'apprendre que mon "prof" (si on peut l'appeler ainsi) de math, est nommé président de l'Alliance.

Si j'ai placé le mot "prof" entre guillemets, c'est que je ne l'ai vu que deux mois dans l'année.

Aujourd'hui, à deux jours des examens, j'ai eu deux profs remplaçants: la première, une jeune fille qui en savait presque

autant que nous en math, puis un jeune homme qui, lui, était compétent. Seulement, il est venu pour une période de trois cours pour ensuite laisser sa place à M. Rodrigue Dubé qui ne resta que quelques cours, puisque ce dernier préparait ses élections et n'a pu nous enseigner.

Bref, je me retrouve devant la possibilité d'un échec à mes examens (et je ne suis pas le seul). C'est pourquoi je dénonce la direction de Pierre-Dupuy qui n'a pas eu la conscience de nous donner un professeur compétent et présent.

Patrick DEBAY
Élève de sec. 4
Polyvalente Pierre-Dupuy.

Les élections scolaires

Quand un journaliste de LA PRESSE (8677, cf. Cahier A-12) se croit obligé de titrer un article: «L'Eglise locale fausse l'enjeu réel de l'élection», on reconnaît tout de suite qu'il y a quelque chose qui fait mal à quel- qu'un. Lorsque certains prêtres font de la propagande politique, s'ils sont du «bon côté», ça passe. Lorsque certains prêtres font même de la politique active, s'ils sont élus, c'est bien d'accord. Lorsqu'un prêtre fait du nationalisme (limité au Québec), c'est alors si bien qu'il écrit au long ce que sous-entend la journaliste: «Car l'enjeu réel dépasse de beaucoup la confessionnalité.» (Abbé Beauchamp, RELATIONS, liv. 1, avril 77, p. 102. Incidemment, monsieur l'abbé est président de l'ASJB de Montréal. M. Beauchamp a écrit en son nom personnel.)

En voilà un autre (progressiste) qui voit beaucoup plus loin que Rome et l'évêque du diocèse en communion avec le Saint-Siège. Certes, pour revenir à notre journaliste, elle rappelle que l'archevêque de Montréal, Mgr Grégoire, a recommandé le maintien des commissions scolaires confessionnelles «mais il n'a jamais excommunié ceux qui pensent autrement», fait-elle dire à Mgr Lafontaine. (Ibid.) Rien de plus exact et il faut même dire que ce sont les nationalistes péquistes qui jouent maintenant ce rôle d'antagoniser tous ceux qui ne partagent pas leurs vues particulièrement sur l'école privée et sur l'avortement. Il fait tout de même curieux d'entendre ces gens dévoués à la survivance du peuple québécois prêcher la neutralité et le sabotage de la famille (taxe sur les vêtements d'enfants: aucun gouvernement avait eu le

culot d'attaquer aussi ouvertement la famille) ainsi que celui de l'école confessionnelle de son choix.

Bien sûr, il y a tout le groupe de ceux qui se disent partisans du Regroupement scolaire progressiste (RSP). Le progrès, pour eux, c'est la neutralité, même s'ils parlent de confessionnalité au niveau des écoles. C'est tout de même extraordinaire combien c'est important, pour eux, la neutralité. Ils sont loin d'être neutres sur ce chapitre. Serait-ce qu'il y a quelques piastres à épargner qui les enflamment à ce point? Et ils ont droit de former une équipe, eux, et il faudrait que ce soient «les confessionnels» qui fassent leur campagne? Imaginez: «L'Eglise locale fausse...» Quelques clercs (trop clairsemés) ont endossé un mouvement confessionnel de parents catholiques; «Haro sur ces coupables...» ils ne sont pas «confessionnels», ces prêtres-là.

Il y a donc un Mouvement scolaire confessionnel (MSC), et l'enjeu réel, comme on le voit est loin d'être faussé. Les parents catholiques estiment qu'il y a assez, au Québec, d'un ministère de l'Éducation qui soit neutre. C'est pourtant à cause des protestants et des agnostiques qu'il en est ainsi. Il est respectueux de la pluralité. Voici que la CECM n'est catholique que de façade seulement à cause précisément du ferment neutre de certains commissaires qui ne cessent d'embrouiller les problèmes. Il est là, l'enjeu réel: redonner à notre système scolaire québécois, non une note, mais une vraie vie confessionnelle qu'il n'aurait jamais dû perdre.

Jean HUBERDEAULT
Montréal

Un étudiant indigné

Quand je pense que seulement 22% des adultes ont participé aux élections scolaires, je commence à me demander si on pense vraiment à nous, les étudiants. On entend souvent des gens dire que les syndicats devraient voter une grève avec au moins 50% de ses membres, mais pour l'avenir de la jeunesse seulement 22% du vote suffit... Où est la logique?

Vous qui n'avez pas voté, j'espère que vous allez vous rendre compte que par votre indifférence, je devrais même dire votre lâcheté, vous venez de nous condamner à vivre séparés de nos camarades protestants et anglophones. Je me demande vraiment ce que nous, les jeunes, avons fait aux adultes pour nous mériter un tel châtement.

Vraiment, je ne comprends pas les adultes. Ils passent leur temps à critiquer l'école, les étudiants et les professeurs, mais quand vient le temps de faire un choix pour notre avenir, il ne reste plus que 121,030 citoyens pour le faire. Même si je n'ai pu voter en tant qu'étudiant, j'ai travaillé pour un candidat valable qui voulait la démocratisation de l'école et des écoles multiconfessionnelles.

Des gens vont dire que c'est un jeune qui est en maudit d'avoir perdu ses élections. Si j'avais perdu avec au moins 50% du vote de la population, je l'aurais compris; mais avec l'indifférence totale de la population, c'est pas mal frustrant.

J'ai pu d'ailleurs me rendre compte de l'indifférence des adultes puisque, hier, le 13 juin, vers les 5 heures de l'après-midi, moi et un autre étudiant avons distribué des circulaires pour notre candidat. Nous avons pu nous rendre compte que la population ne veut rien savoir de l'avenir des étudiants qui, ne l'oublions pas, formeront le Québec de demain. La plupart des gens ne voulaient même pas prendre le fascicule. Ce qui est frustrant pour moi qui suis étudiant, c'est que j'ai travaillé pour les élections et que je ne pouvais pas voter, tandis que des milliers de personnes avaient le droit de vote et ne se sont même pas rendues aux urnes.

Vous, les 448,862 adultes de la CECM qui n'ont pas voté, je vous en veux de ne pas penser à nous. Je me demande ce que les jeunes ont fait aux adultes pour mériter une telle punition: celle de se sentir rejetés par la majorité de la population. J'espère que vous allez y penser, vous impliquer dans les comités de parents et que vous irez voter dans trois ans. Il me semble qu'on ne vous demande pas la lune, nous voulons seulement que vous fassiez votre devoir puisque nous, les personnes les plus concernées, ne pouvons le faire. Et j'espère que dans 5 ans nous aurons les écoles que les étudiants voudront.

André QUERRY
étudiant, Montréal

L'oppression en Haïti

Nous avons parcouru avec grand intérêt la série d'articles publiés récemment dans vos colonnes par M. Pierre Saint-Germain, sur la situation actuelle en Haïti. Nous sommes reconnaissants à l'auteur d'avoir — contrairement à tant d'autres — résisté à la tentation facile du folklorisme ou de la vision touristique. Malgré les difficultés évidentes d'une telle démarche, eu égard aux particularités du régime actuel de notre pays, M. Saint-Germain s'est efforcé d'aller chercher, par-delà le point de vue officiel, les opinions de ceux qui font entendre un son de cloche différent. Ce n'est pas son moindre mérite. En ce sens, manifestement, il se démarque de ces plumitifs, qui, trop souvent, s'instituent en chantes de la prétendue «libéralisation du pouvoir duvaliériste», voire du «démarrage économique» que Haïti aurait connu depuis que Jean-Claude Duvalier a pris la succession de son père en 1971.

Le reportage de M. Pierre Saint-Germain apporte des faits et des chiffres éloquents par eux-mêmes, qui, à bien des égards, viennent corroborer des positions exprimées de façon incessante, depuis plusieurs années déjà, par l'Opposition démocratique haïtienne. Certains points de vue avancés dans ce reportage méritent toutefois, à notre avis, d'être précisés ou rectifiés. Pour ou contre qui travaillent les Duvalier? Quelle est l'attitude réelle de l'Eglise par rapport au pouvoir duvaliériste? Comment faut-il considérer l'aide étrangère à notre pays? Comment se présente la question des prisonniers politiques en Haïti? Sur quoi repose, à l'heure actuelle, pour les forces démocratiques haïtiennes, l'espoir d'un changement en Haïti?

La tyrannie duvaliériste: avec qui et contre qui?

La clique duvaliériste qui s'est installée à la tête du pays en 1957 est l'héritière fidèle d'une longue tradition de pouvoir antidémocratique: en Haïti, le pouvoir politique ayant toujours servi à une poignée de gros exploiters blancs, noirs ou mulâtres, haïtiens et étrangers, des villes et des campagnes, pour soumettre

les masses populaires à un joug féroce et les exploiter jusqu'au sang. Paysans, ouvriers, artisans, petits commerçants, petits professionnels, petits employés... ont de tout temps, dans notre pays, porté un lourd fardeau d'exploitation. Le triste privilège des Duvalier, c'est d'avoir contribué à les précipiter dans un gouffre infernal: c'est d'avoir porté à un niveau sans précédent dans l'histoire de notre pays, la gabegie administrative, la dilapidation de la caisse publique, l'irresponsabilité politique, la corruption, l'obscurantisme, la vente aux enchères de notre pays aux étrangers, instaurant un implacable système de répression terroriste et affichant le mépris le plus complet des droits de l'homme et du citoyen.

La minorité exploiteuse haïtienne et étrangère au service de laquelle se dévoue le pouvoir duvaliériste lui apporte en retour son soutien empressé, par le biais de diverses institutions économiques, sociales, culturelles et religieuses... Le cas de l'Eglise (catholique ou protestante) mérite notre attention. Tandis que des ecclésiastiques comme les pères Jean-Baptiste Georges et Hubert Papiaillet, successivement, détenaient des portefeuilles ministériels dans le gouvernement de Duvalier, que le pasteur Arthur Bonhomme agissait comme membre à part entière de l'équipe au pouvoir, l'Eglise officielle d'Haïti, devant les pires exactions de la dictature, gardait (et garde encore) un silence complice. A ce sujet, si certains prêtres et autres religieux se sont dressés (et se dressent) courageusement contre la dictature duvaliériste — le plus souvent en opposition directe avec leurs supérieurs — l'équipe au pouvoir a trouvé dans la haute hiérarchie de l'Eglise catholique et des différentes sectes protestantes des alliés fidèles. Le cas de l'actuel archevêque de Port-au-Prince ardent partisan et serviteur zélé des Duvalier, demeure, sur ce point, exemplaire.

Outre l'appui de ses alliés intérieurs, le pouvoir duvaliériste bénéficie du puissant soutien

politique, policier, militaire, économique de ses maîtres étrangers. En tête de file vient le gouvernement américain, suivi de ceux de la France, du Canada... Sur le plan économique, ces puissances, soit directement, soit par l'intermédiaire d'organismes internationaux qu'elles contrôlent, consentent au gouvernement haïtien des prêts consacrés notamment à la réalisation de travaux d'infrastructure économique (des axes routiers, par exemple) qui leur sont indispensables pour une exploitation accrue et un pillage plus rationnel de nos ressources matérielles et humaines. C'est ce que ces pays baptisent «aide aux pays sous-développés». Les travaux réalisés grâce à ces prêts, en créant l'illusion d'une vie économique active dans le pays, contribuent à soutenir le pouvoir duvaliériste. De plus, ces prêts permettent à l'équipe dirigeante haïtienne de puiser à pleines mains dans la caisse publique.

Répression et prisonniers politiques

Selon le ministre duvaliériste de la Justice, Aurélien Jeanty, Haïti est un havre de «paix» et de «sécurité». Paix des cimetières et sécurité des géoles duvaliéristes, bien entendu. Il n'y a plus de prisonniers politiques au Fort-Dimanche, déclare Aurélien Jeanty. C'est là un air connu. Le 23 janvier 1973, un commando de trois patriotes arracha au gouvernement la libération de 12 prisonniers politiques, qui, depuis plusieurs années, pourissaient dans les cachots infects du Fort-Dimanche. Quelques semaines auparavant, Luckner Cambone, alors ministre de l'Intérieur de J.-C. Duvalier, déclarait au cours d'une conférence de presse: «Il n'y a pas un seul prisonnier politique en Haïti.» Comme on peut le voir, les ministres changent, mais le pouvoir duvaliériste demeure égal à lui-même. Aurélien Jeanty déclare aussi tout ignorer du nombre des prisons et des prisonniers politiques en Haïti. Voilà une affirmation, par contre, qui ne nous étonne point. C'est un fait bien connu que, selon le bon vouloir de quelques tortion-

naires attires du régime, les caves de n'importe quel édifice privé ou public peuvent, à tout moment, servir de lieu de détention, de torture ou d'exécution. Il suffit (comme le recommande aujourd'hui le gouvernement de J.-C. Duvalier), de faire preuve de discrétion. Le gouvernement aura beau parler d'amnistie, libérer un certain nombre de prisonniers politiques, les prisons, salles de torture et charniers duvaliéristes ne risquent pas de chômer. Il est dans la nature même du pouvoir politique actuel en Haïti d'engendrer constamment des prisonniers politiques. Amnistie Internationale ne révélait-elle pas récemment qu'à l'heure actuelle, 400 à 3,000 prisonniers politiques crouissent dans les prisons duvaliéristes?

Quel espoir?

Depuis 1957, certains secteurs de l'Opposition haïtienne n'ont cessé de solliciter l'aide du gouvernement américain pour renverser Duvalier. Plus d'une fois, ils se sont félicités de l'avoir obtenue. Aujourd'hui, force nous est de constater que leurs multiples tentatives constituent une longue série d'échecs. D'ailleurs, actuellement, plus d'un, parmi ceux qui naguère plaçaient en Washington tout espoir d'un changement de gouvernement en Haïti, prennent conscience de la nécessité de chercher ailleurs la solution du problème haïtien.

Quant à nous, du Regroupement des forces démocratiques haïtiennes, nous estimons que tout changement politique favorable à notre peuple doit partir de l'application du principe consistant à compter d'abord et avant tout sur nos propres forces. Aussi, nous sommes convaincus que l'établissement d'un gouvernement démocratique en Haïti impose la mise en place d'un vaste rassemblement de toutes les forces démocratiques antiduvaliéristes tant de l'intérieur que de l'extérieur. Telle est, croyons-nous, notre garantie la plus sûre.

Guy GILBERT
Ali ANDRÉ
Daniel HOLLY
Montréal

En bref

Un créditiste en furie

Décidément votre chroniqueur, Guy Cormier, est étroit d'esprit. Pas content de la mise au point concernant l'ignorance manifeste dont son article du 1er juin 1977 était teinté, le voilà maintenant qu'il se permet des petites vengeances. Ne pouvant contredire ma lettre publiée le 1er de ce mois, il croit avoir le dernier mot avec son insipide réflexion: «Le scrutin du 24 mai a démontré à l'évidence que le Crédit Social exerce de moins en moins d'attrait sur le peuple».

Je ne vois réellement pas le lien entre cette remarque et ma lettre, si ce n'est qu'elle souligne davantage le rétrécissement progressif de l'esprit de son auteur. Monsieur Lemelin, surveillez ces «faiseux» d'articles. Ils écrivent comme ils «résonnent» et ils «résonnent» mal. Monsieur Cormier a le droit d'être «rouge», mais pas au point de voir tout rouge et ne pas constater que les Créditistes ont élu 20% des députés lors des dernières élections complémentaires fédérales au Québec. C'est même le

seul parti d'opposition qui a réussi à sauver la face.

Conseillez donc à Cormier et à d'autres aussi, qui noircissent les pages de LA PRESSE, de se renseigner adéquatement avant d'écrire. Ainsi, pour parodier la réflexion de Cormier, vous ne risquez pas que les incongruités de certains de vos journalistes fassent que LA PRESSE exerce de moins en moins d'attrait sur le peuple.

Bien sincèrement,
Le député de Champlain
René MATTE

Aux élections partielles du 24 mai dernier, le Crédit social a perdu des votes dans toutes les circonscriptions électorales du Québec par rapport aux résultats des élections générales de 1974, y compris Témiscamingue, où le fils Caouette a obtenu 9603 voix, par rapport aux 14026 votes récoltés par son père en 1974. Dans Langlois, le C.S. est passé de 3344 voix à 618; dans Terrebonne, de 8138 à 1949; dans Verdun, de 1774 à 173; dans Louis-Hébert, de 2799 à 1652.

G. C.

Catholiques scandalisés

Le journal le plus important de la métropole, LA PRESSE, nous rapportait récemment que Mgr André Cimichella, évêque auxiliaire de Montréal, a baptisé et confirmé des moines bouddhistes, sans que ceux-ci aient renoncé à leurs erreurs!!! Au contraire, ces moines veulent demeurer bouddhistes, prétextant se servir du catholicisme pour devenir meilleurs...

Depuis quand des catholiques peuvent-ils s'acoquiner à des hérétiques? C'est peut-être cela qui s'appelle de «l'œcuménisme», du «libéralisme», du «synchrétisme», ou tout simplement le «modernisme» déjà condamné par le saint Pape Pie X dans sa magistrale encyclique «PACENDI»? Toutes ces doctrines sont en opposition à la foi catholique.

D'autre part, le bouddhisme est un ramassis d'hérésies faciles à dépister pour quiconque l'étudie quelque peu... Par conséquent, le geste de Mgr Cimichel-

la en est un de subordination de la foi catholique aux croyances païennes, geste d'apostasie qui encourt l'excommunication (canon 2314, par. 1.)

Si le journal LA PRESSE rapporte ces faits avec exactitude, devant pareil scandale de la part d'un évêque catholique, nous ne pouvons taire notre indignation.

Marie-Thérèse et
Ferdinand HUBERDEAU,
Bedford, Missisquoi, P.Q.

N.D.L.R. — Ce qui précède n'est qu'une des nombreuses lettres que LA PRESSE a reçues dans le même sens et sur le même ton. Nous référons tous ces catholiques indignés à l'article publié lundi dernier, 13 juin, en page C4, qui précisait que les moines en question ont effectivement, au moment de leur baptême, «fait publiquement profession de leur foi catholique». Ils n'avaient pas à renoncer à leur mode de vie, à devenir subitement des Canadiens français et se mettre à manger de la soupe aux pois... Il leur suffisait d'adhérer totalement à la foi catholique. Ce qu'ils ont fait, affirme l'archevêque.

16 ans, c'est trop jeune

M. René Lévesque
Premier ministre du Québec

La présente est pour vous faire part de mes craintes concernant le droit de vote au référendum pour les jeunes de 16 ans, préconisé par un certain groupe du P.Q.

Il est inconcevable que le sort des Québécois soit entre les mains de jeunes influençables et incapables de porter un jugement valable sur le problème qui nous préoccupe actuellement: la séparation du Québec ou le maintien du Québec dans la Confédération canadienne.

Ces jeunes n'ont jamais travaillé et n'ont jamais, de ce fait, contribué économiquement à l'essor de notre pays. Ils sont ou se croient politisés (...) mais ne

comprennent pas suffisamment toutes les données du problème, étant encore à la remorque de leurs aînés, dont ils contestent pourtant les actions. N'étant pas confrontés aux réalités quotidiennes, leur prise de position pour l'une ou l'autre option ne saurait être qu'émotive et idéaliste.

Donner le droit de vote à ce demi-million de jeunes serait un manque flagrant de maturité de la part de votre parti dans le but d'obtenir coûte que coûte un «oui» à votre référendum; ce qui ne voudrait pas dire que la population adulte du Québec aurait pesé CONSCIEUSEMENT pour et le contre de l'indépendance et du fédéralisme.

Monique LECOMPTE
Montréal

VENTE jusqu'à 20% RABAIS
FENÊTRES et PORTES
EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

COMMANDEZ DÉS MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ

- Vitres de porte en VERRE TRÉPÉ
- Faîtes sur mesures
- Première qualité
- MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs
- Dessinées et fabriquées entièrement au Québec pour nos climats

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN OCTOBRE • PAS D'INTÉRÊT •

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE
JOUR, SOIR ou FIN DE SEMAINE
• TERMES FACILES •

DÉMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES

TÉLÉPHONE:
731-7676
SOIR: 481-6356

MORCO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand
Montréal
• Achetez avec confiance • Plus de 25 ans d'expérience

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettre des lecteurs» Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200 succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

TOUR

SUITE DE LA PAGE A 1

n'ait pas été adoptée à temps pour empêcher les promoteurs de la Résidence-Mont-Carmel d'élever leur tour d'une quinzaine d'étages. Il soutient que le nouvel édifice va briser la perspective de la rue Sherbrooke, à l'est de la rue Saint-Denis, et que surtout, il ne permettra pas aux vieillards, devant être logés dans un quadrilatère actuellement dévasté, de s'intégrer un jour dans un milieu urbain normal.

La charpente de fer de la résidence Mont-Carmel, située boulevard Dorchester, aux intersections des rues Saint-André et Saint-Thimothée, est présentement terminée et la pose des revêtements extérieurs de béton préfabriqué est commencée. Elle est plantée dans un quadrilatère parsemé de taudis et de parcs de stationnement, sur un terrain acquis de la fabrique de la paroisse italienne Mont-Carmel. Les vieillards, qui occuperont de petits appartements à \$300 par mois, en moyenne, à compter du mois de décembre prochain, on le constatera facilement, feront maison à part dans le bas de la ville.

Nouveau règlement de zonage

L'annonce de la présentation prochaine d'un règlement de zonage, pour le centre-sud, a été faite la semaine dernière au cours d'une réunion à huis clos convoquée par le Service d'habitation et d'urbanisme de la municipalité, à laquelle les conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal ont participé.

Selon diverses sources les nouvelles dispositions de zonage devraient être présentées au conseil municipal au mois d'août. Elles s'ajoutent à celles déjà annoncées à l'égard du quartier que l'on a recommencé à nommer "quartier latin", traversé par les rues Saint-Denis et Saint-Hubert et situé immédiatement à l'ouest du "Centre-sud". Interrogé au sujet de cette réunion, le conseiller Cliche a rappelé que les membres du RCM ont exercé maintes pressions et présenté maintes propositions à l'hôtel de ville, pour empêcher le développement sauvage des zones centrales de la ville.

Il a précisé que le cas de la résidence Mont-Carmel n'est pas unique dans ce secteur. D'autres conciergeries verticales, non intégrées à des plans de reconstruction des régions habitées, comme celle du secteur Panet-Plessis, par exemple, a-t-il rappelé, ont déjà compromis les possibilités d'une renaissance.

Trois mille demandes

La résidence Mont-Carmel est une entreprise à but lucratif ordinaire. Elle est réalisée grâce à un prêt de \$5 millions de la Banque canadienne nationale, garanti par la Société centrale d'hypothèques et de logement par un groupe de dix promoteurs québécois parmi lesquels on remarque les architectes et de la bâtisse, la firme Lagace et Massicotte; ses ingénieurs les firmes Claude Duckett et Paquet et Dutil et le notaire Mario Beaulieu.

Le porte-parole des entrepreneurs, l'homme d'affaires Paul Fortin, lui-même copromoteur, a fait valoir que la construction de la résidence Mont-Carmel répond à un besoin; il y aurait selon lui 3,000 demandes pour ce type de logements à Montréal. Il a affirmé que l'institution nouvelle, où l'on trouvera divers services de type communautaire et hospitalier, est bien située puisqu'elle se trouve à proximité des moyens de communication et des magasins.

Des fonctionnaires proches de la Société centrale d'hypothèques et de logement, l'organisme fédéral sans l'aide duquel le projet n'aurait pu être entrepris, ont facilement reconnu que l'emplacement de la résidence Mont-Carmel n'est pas situé en un lieu propice.

Le gouvernement fédéral a permis le financement de cinq ou six grandes résidences pour vieillards à Montréal depuis un an et demi, environ; celle du boulevard Dorchester est la seule à avoir été installée dans le cœur de la ville. Ils estiment, également, que l'échelle des loyers, \$245 à \$350, est "passablement élevée". Mais ils croient surtout que le pouvoir économique fédéral devrait permettre la reconversion des grandes institutions vides comme la résidence des sourdes-muettes, sur la rue Saint-Denis, ou celle des Soeurs Grises, afin d'y loger des citoyens. Actuellement la SCHL n'autorise pas d'aide au logement locatif existant.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE A 1

La préface, signée par le premier ministre Trudeau, affirme que "le Canada faillirait à ses obligations morales et politiques s'il ne faisait pas connaître à ce moment-ci son point de vue sur les droits fondamentaux des Canadiens en matière de langue".

Suivent des considérations sur les rapports entre la langue, la culture et le pouvoir public. L'unité nationale est évidemment au centre des préoccupations des auteurs du document. Il y est écrit: "Si les Canadiens de langue française et de langue anglaise jugent qu'ils s'épanouiront davantage dans un pays uni, ils doivent alors être prêts à faire preuve de pondération et à adopter les attitudes qui feront du Canada un pays dynamique et solidaire."

Puis: "Le gouvernement fédéral a la conviction que le Canada ne pourra pas maintenir son unité si le français et l'anglais ne sont pas acceptés et reconnus dans tout le pays comme langues officielles." Ottawa souhaite que tous les gouvernements provinciaux souscrivent à cette proposition. Selon le quotidien torontois, le Livre blanc fédéral, jusqu'à présent, reçu l'approbation de tous les premiers ministres des provinces, sauf ceux de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse.

Les mesures coercitives

Au sujet de la langue d'enseignement, Ottawa admet qu'il "sait très clairement que, hors du Québec, il n'existe de réelle liberté de choix de la langue d'enseignement qu'à certains endroits du pays". On estime qu'il est juste que le Québec veuille orienter ses immigrants vers le secteur francophone, mais on s'oppose à toute mesure coercitive pour y arriver.

On recommande aux provinces de donner des cours de langue seconde aux niveaux pré-colégial et universitaire.

En ce qui a trait à la Fonction publique, le Livre blanc préconise des conditions d'embauche identiques pour francophones et anglophones, le choix de la langue de travail, ainsi qu'une proportion égale des effectifs des deux groupes chez les fonctionnaires. Les modifications qui doivent être effectuées dans quelques mois seraient inspirées par des recommandations du commissaire aux langues officielles, Keith Spicer, ainsi que par les résultats d'une étude effectuée en 1974 par un groupe de spécialistes indépendants et dont le rapport a été soumis au gouvernement l'an dernier.

Le Livre blanc doit aussi s'attaquer à la question du versement d'une prime au bilinguisme aux fonctionnaires fédéraux, appelés à travailler en français et en anglais.

Les propositions concrètes découlant de l'énoncé de princi-

pe viendront tout probablement à l'automne.

Cependant ce ne sera pas assez tôt pour éviter le déclenchement d'un boycottage linguistique des fonctionnaires fédéraux de la région de Montréal.

En effet, ils ont déjà averti qu'ils deviendront "unilingues", si le gouvernement ne leur verse pas cette prime au bilinguisme promise depuis longtemps.

Une entente de principe est intervenue au début de l'année entre le Conseil du trésor et l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) à ce sujet, mais le montant justifié n'a pas été fixé. De plus on prévoit qu'il faudra désigner un certain nombre de postes dits "bilingues" avant de commencer à payer les primes.

Cependant les fonctionnaires de Montréal sont impatients. Ils doivent se réunir mardi prochain pour discuter des moyens à prendre pour forcer le gouvernement à leur verser cette prime.

Ils ont souvent menacé de devenir soudainement unilingues et de refuser de travailler en anglais, mais cette fois-ci, selon un porte-parole de l'AFPC, il semble que cette menace sera mise à exécution.

L'exécutif national de l'AFPC ne pourra plus les empêcher, a-t-il fait savoir. Le groupe de Montréal, dirigé par M. Jean Bergeron a émis un ultimatum à l'exécutif lui disant de décréter un boycottage linguistique dans les plus brefs délais.

Dix-sept employés d'une même banque gagnent \$1 million

HALIFAX — Le travail à la succursale de la Banque de la Nouvelle-Écosse de Ville Mont-Royal pourrait être perturbé aujourd'hui à cause du tirage de Loto-Canada, hier, à Halifax.

Dix-sept employés de cette succursale sont en effet les heureux détenteurs d'un des douze billets gagnant un million de dollars.

Les numéros qui rapportent un million sont les suivants:

6386912	2516941	3869075
6411307	3170946	7475837
8342434	3426915	3885958
7861155	2744677	1609333

Trente-trois autres billets ont également été retenus au cours de ce tirage et rapportent chacun \$100,000.

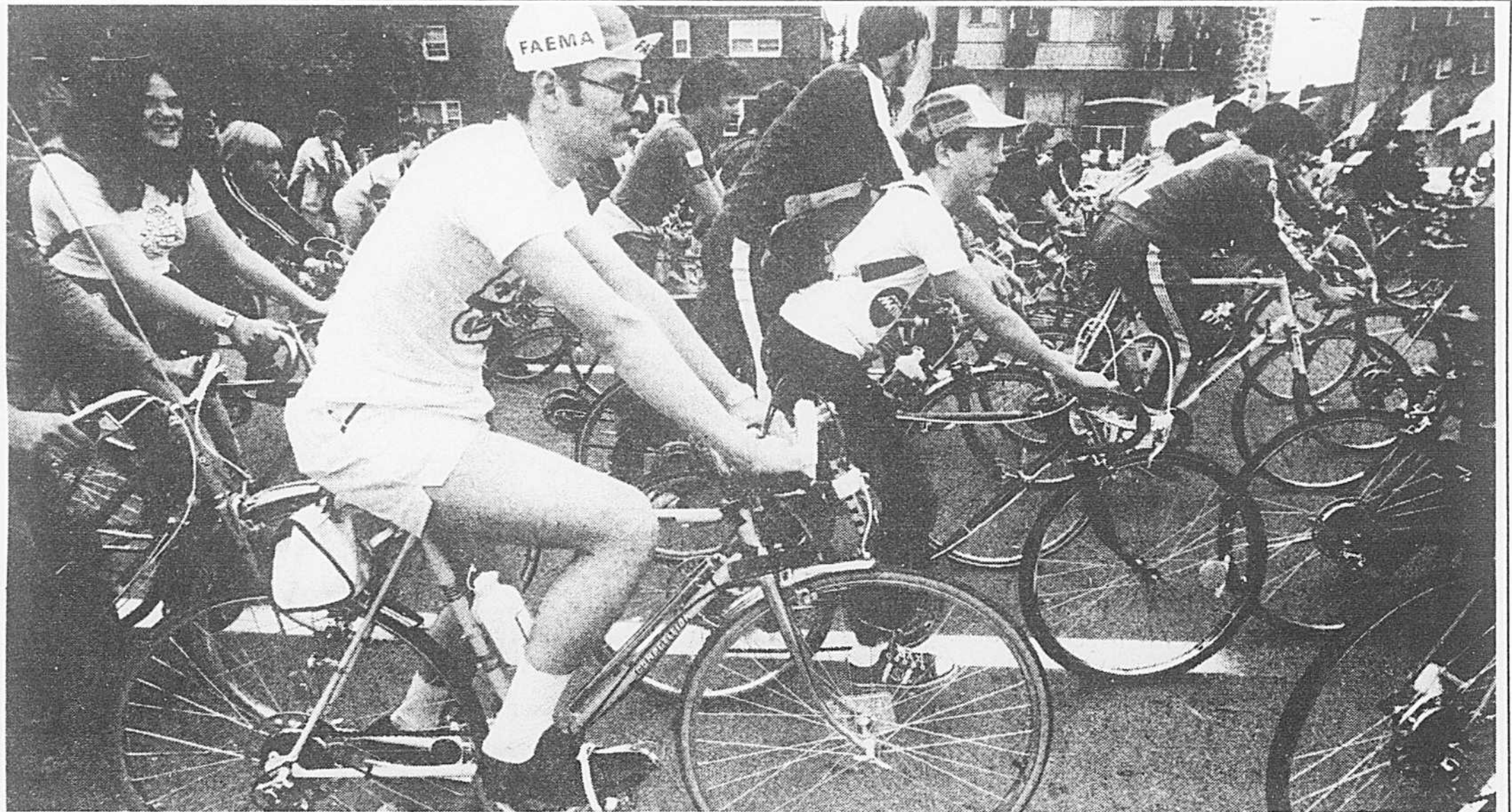
De ces 33 billets, il y en a vingt-cinq qui portent la marque "extra". Les huit autres sont des billets ordinaires.

Ce sont:

1829744	2565920	5634501	1611963
3916136	6735071	2182486	5919719

Les numéros qui portent la marque "extra" sont:

2436088	3093776	4415011	3583522
3013484	1665255	4108465	3615244
2267269	4208138	1464876	1585791
3099208	3246252	3542296	1745379
1897376	3693282	4287875	2524775
3562986	2529177	1214604	3726492
4128876			



Bravant les averses, quelque 5,000 Montréalais ont participé hier au premier cyclo-tour de la métropole. Ils ont pris le départ au Velodrome et la majorité d'entre eux ont réussi à effectuer sans trop de difficultés le parcours de 47 milles. Au début, les cyclistes ont pu maintenir une vitesse moyenne de 25 milles à l'heure, mais ils ont dû se contenter de rouler à 15 milles à l'heure pendant une bonne partie du trajet. Les derniers cyclistes sont rentrés au Velodrome vers 15 heures 30.

Malaise chez les policiers de la CUM

Daigneault s'en prend au Conseil de sécurité

par Michel AUGER

Les désordres et discordes actuels au sein de la police de la CUM, de même que son immobilisme, sont dus aux structures, aux agissements et aux réalisations du Conseil public de la CUM.

C'est ce qu'affirme sans ambages le directeur de la police de la CUM, M. René Daigneault, dans un très bref communiqué publié en fin d'après-midi hier visant à annoncer son intention de commenter "dans les jours qui viennent", le rapport de Me Jacques Dagenais qui a étudié durant six mois la satisfaction au travail des 5,200 policiers de la CUM.

Ce document, dont LA PRESSE révélait la teneur la semaine dernière, était basé sur un sondage scientifique effectué auprès de 1,483 policiers et faisant suite à une série d'entrevues auprès de 250 policiers, tant de la base que de l'état-major.

Hier, M. Daigneault a accusé l'avocat Dagenais, son ancien conseiller juridique, d'avoir déformé la vérité et les faits. De plus, le rapport, selon le directeur, "ne révèle rien en substance qui n'ait déjà été dit sur le service de la police."

Dans son communiqué, le directeur souligne que le "rapport Dagenais a été commandé par le Conseil de sécurité et pour son compte."

Le directeur affirme que "dans l'intérêt public et dans celui plus immédiat de chacun



M. René DAIGNEAULT

des policiers, cette enquête de Me Dagenais doit se poursuivre pour être complétée" et qu'elle doit aussi toucher au Conseil de sécurité, qui est le véritable responsable du malaise de la police, estime M. Daigneault.

Ce dernier, selon le rapport, est en grande partie responsable de l'immobilisme de la police depuis son intégration, il y a cinq ans. Or, M. Daigneault, un policier de 56 ans qui fait carrière dans la police depuis plus de 36 ans, trouve que cette responsabilité lui est injustement attribuée.

Par voie de référendum

Saint-Lambert dit oui au collège Charles-Lemoyne

Lors d'un référendum tenu samedi, les citoyens de Saint-Lambert se sont prononcés en faveur de la construction, au coût de \$4 millions, du collège Charles-Lemoyne, une institution privée de niveau secondaire, sur le terrain du parc de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Parmi les 2,308 personnes qui se sont prévaluées de leur droit de vote, 1,464 ont voté pour la modification d'un règlement de zonage, devant transformer en secteur éducationnel un terrain de 10 acres situé en bordure de la route 132. Plus de 4,300 personnes avaient droit de vote lors du référendum, le troisième à être tenu à Saint-Lambert.

Le conseil municipal s'était déjà prononcé en faveur de la construction du collège, qui pourra recevoir 1,300 étudiants. Les travaux doivent débuter à l'automne.

Le référendum avait donné lieu à toute une campagne de publicité. Le mouvement "Sauvons le parc de la Voie maritime" s'opposait au projet, voulant préserver cet espace vert. D'autres résidents de Saint-Lambert ont voté contre le référendum, voulant arrêter l'expansion des institutions privées d'enseignement.

Le maire Robert Smiley a déclaré que le résultat de la consultation pouvait être interprété comme un vote de confiance pour les membres du conseil municipal. Il a ajouté que le conseil étudierait au cours des prochains

mois la possibilité de créer un parc à l'intention de tous les citoyens de Saint-Lambert.

Le référendum a coûté plus de \$5,000 aux contribuables de la ville.

La route et l'onde fauchent 14 personnes

Quatorze personnes ont perdu la vie dans des accidents au Québec en fin de semaine, onze périssant dans des tragédies routières et trois par noyades.

• **Rodrigue Roy**, 25 ans, d'Escominac-Nord, Bonaventure, a perdu la vie lorsque sa voiture a frappé un terre-plein puis dérapé sur la route 1 vendredi.

• **Samedi, Sylvain St-Onge**, 18 ans, de Marieville, a perdu le contrôle de son automobile sur la route 112 à Richelieu.

• **Roland Grenier**, 24 ans, de la route 116 à Arthabaska, a également perdu le contrôle de sa voiture, à deux milles du village de Stornoway.

• **Robert Lahaye**, 50 ans, de Ste-Anne-de-la-Pérade, a perdu la vie lorsque sa voiture a capoté.

• **Stuart Clark**, 37 ans, de Grande-Echourie, Iles-de-la-Madeleine, s'est noyé lorsque son embarcation a chaviré.

• **Alain Bouthillier**, 22 ans, de Laprairie, est décédé dans un accident de moto sur la route 132 à Candiac.

• **Jules Gaudet**, de Saint-Côme, Joliette, a perdu le contrôle de sa voiture sur la route 343 à Saint-Alphonse.

• **Dimitri Wrangel**, 30 ans, de Contrecoeur, s'est noyé dans la rivière Richelieu, à Saint-Ours.

• **Patrick Nadeau**, 17 ans, de Havre-Saint-Pierre, s'est noyé dans la rivière Magpie, dans le comté de Duplessis.

• **Dimanche, Guy Dostie**, 27 ans, de Thetford Mines, **Marcel Blais**, 18 ans, de Thetford Mines également et **Micheline Provost**, 15 ans, de Pontbriand, ont péri lorsque la voiture dans laquelle ils se trouvaient a dérapé et frappé un ponceau sur le rang 3 à Thetford Mines.

• **Réjean Lord**, 21 ans, de Sainte-Croix, Lotbinière, est mort dans la collision d'une voiture et d'une motocyclette survenue sur la route 226 à Saint-Edouard.

• **Serge St-Germain**, 18 ans, de Sorel, a également péri dans la collision d'une voiture et d'une moto, dans le rang Provost, à Saint-Robert.

BREVETS D'INVENTION

Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
Marques de commerce
Dessins de fabrication
en tous pays
2100, rue Drummond, Montréal
Téléphone: 288-2152
H3G 1X5

Avec quinze associations

Les ministres fédéraux vont discuter de la façon de mettre fin aux contrôles

Ottawa (PC) — C'est aujourd'hui que les ministres fédéraux rencontrent les représentants de 15 associations canadiennes, pour discuter de la façon de mettre fin aux contrôles sur les prix et les salaires.

D'autres réunions du genre doivent avoir lieu au cours des prochaines semaines.

Un exemple de l'atmosphère qui prévaut

est fourni par le mémoire de la Canadian Construction Association, qui conclut: «Il est simple d'arriver à la période de décontrôle; il n'y a qu'à lever les mesures de contrôle immédiatement.»

L'Association, qui regroupe les entrepreneurs en construction de tout le pays, réclame moins d'ingérence de la part du gouvernement.

La politique de contrô-

le doit se terminer le 31 décembre 1978, mais les pressions se font de plus en plus fortes pour qu'on y mette fin plus tôt.

Autres groupes

Parmi les associations qui demandent le retour au libre marché, on cite également le British Columbia Employers' Council et l'Association of Consulting Engineers of Canada.

D'autres associations,

d'un autre côté, soutiennent que les contrôles se sont surtout appliqués aux salaires et en réclament également la levée.

On mentionne notamment dans cette catégorie la Canadian Conference of Teamsters, les Newfoundland Fishermen, Food and Allied Workers et la Canadian Teachers' Federation.

Il est probable que le Syndicat des camion-

neurs fasse valoir aujourd'hui que le gouvernement n'a consulté que le Congrès canadien du travail, qui ne représente pas tout le mouvement ouvrier.

L'Association des consommateurs canadiens, par ailleurs, favorise la levée des contrôles, mais elle est favorable à la création d'un organisme de surveillance des prix, qui ne relèverait pas du gouvernement.

Radio Québec

Ce soir... *J'ai la mémoire en fête*

Une semaine spéciale de télévision!

- "Je l'aurai dans la mémoire longtemps", avec Félix Leclerc, Clémence Desrochers, Claude Gauthier et Michèle Lalonde.
- "Moi, mes chansons", avec Fabienne Thibault.
- Spectacle en direct de Bonaventure.

Fumez-vous encore?



Vous n'êtes sûrement pas à l'abri des critiques et des discussions qui entourent la cigarette.

Si vous y pensez bien, il est rare qu'une annonce de cigarettes ose aborder ce sujet. Vous devez vous dire qu'il est temps qu'on prenne le consommateur au sérieux.

Et vous avez raison.

Surtout que le sujet est sérieux. Bien des gens sont

préoccupés par la cigarette et nous le sommes aussi parce que nous en fabriquons.

Face aux questions que se posent les fumeurs, nous pensons avoir fait notre part en créant une cigarette qui goûte la vraie cigarette mais qui diminue sensiblement ce que vous cherchez à éviter dans le tabac.

Il s'agit de Vantage.

D'autres vous ont proposé des filtres miracles, mais vous ne "tirez" aucune satisfaction de ces cigarettes. Vous avez l'impression de fumer de l'air.

Par contre, si vous allumez une Vantage, vous verrez tout de suite que ce n'est pas une cigarette ordinaire. Vous goûterez immédiatement la riche saveur du tabac bien que Vantage ait réussi à filtrer ce qui ne vous plaît pas dans une cigarette.

Si vous êtes un fumeur et que la cigarette vous fait réfléchir, pensez à Vantage. Vous allez voir que c'est sérieux.

la musique

la musique est le langage universel

FM96

maintenant nous parlons musique

la musique

l'extrême gauche



Le plus ancien des groupes trotskistes: la LSO



JACQUES BENOIT

LE GROUPE marxiste révolutionnaire n'est plus dans le coup. Il ne mord plus sur aucun milieu, il est isolé, "marginalisé": à cause de sa force d'attraction, la plus puissante organisation maoïste, la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada, l'a gelé à sa gauche, et le Parti québécois à sa droite", explique un professeur de sciences politiques qui connaît les groupes trotskistes, dont le Groupe marxiste révolutionnaire, sur le bout des doigts.

Il ajoute, incisif, au sujet du plus ancien groupe trotskiste, la Ligue socialiste ouvrière (LSO): "La LSO, elle, est une organisation qui tient une librairie au Québec depuis 64, et ça s'arrête là: ils sont 15 ou 20, et ça n'a pas bougé depuis. Comme organisation politique, ça n'a jamais rien fait, je ne les ai jamais vus prendre l'initiative de quoi que ce soit. Ils commentent les choses, un point c'est tout."

Du vrai... et du moins vrai

Il y a du vrai dans ces deux jugements. Mais, trop catégoriques, ils ne font pas la part des choses. Ainsi, il n'est pas faux de dire qu'à l'heure actuelle, tant le Groupe marxiste que la LSO plafonnent. Il faut préciser, toutefois, que cet arrêt de leur développement survient après une période d'extension — grosso modo les deux dernières années — où, comme tous les autres groupes d'extrême gauche, ils ont vu leurs effectifs grossir.

Bien des raisons, au dire de la secrétaire nationale de la LSO pour le Québec, Mlle Colleen Levis, expliquent le développement qu'ont connu les groupes: la crise économique mondiale, les nombreux problèmes sociaux, etc. "On est en période de réflexion, les gens cherchent à comprendre ce qui se passe, dit-elle. Ils sont de plus en plus écoeurés et ils voient les contradictions sociales: on est prêt à mettre un milliard pour le stade mais rien pour régler les vrais problèmes."

Toujours est-il que la LSO, à la fois la plus ancienne et la plus faible des organisations d'extrême gauche, a, aujourd'hui, quelque 50 militants (ce chiffre monte à 70, en incluant ses partisans ou adeptes qui n'en sont pas membres), et le Groupe marxiste révolutionnaire, lui,

environ 60 (250 personnes avec ses adeptes). Par ailleurs, il n'est pas juste de dire que la LSO, malgré ses effectifs réduits, n'ait jamais rien fait. On l'ignore peut-être, mais, par exemple, c'est elle qui lança l'idée et fut donc à l'origine de la première grande manifestation qui se tint après la Crise d'octobre et qui, le 1er juillet 71, réunit quelque 5.000 personnes en faveur de l'indépendance dans les rues de Montréal, la LSO étant indépendantiste depuis 1970.

Autre chose: c'est elle qui, fin octobre 69, organisa et assura le service d'ordre lors de la grande manif (25.000 personnes), à Québec, contre le projet de loi 63 sur la langue.

Un important tournant

Chose assez fréquente dans l'extrême gauche (un groupe en engendre un autre, puis le second un troisième), les deux organisations sont étroitement apparentées. C'est en 1964, alors que le Québec ne comptait pas encore de véritable extrême gauche, que fut fondée la LSO. Non pas par des Québécois francophones, mais par des militants, venus des provinces anglaises, de la League for Socialist Action, une organisation trotskiste fondée au début des années 30 et connue, jusqu'en 1960, sous le nom de Revolutionary Workers Party.

Un phénomène politique, l'importance croissante de la question québécoise, avait attiré ici la League for Socialist Action. Quoique formée surtout d'anglophones, la LSO, avec cette facilité qu'ont les trotskistes, règle générale, à épouser les causes les plus diverses, fut dès le départ sensible au problème québécois.

Dans ce domaine — en dehors de la question du socialisme et du communisme — deux idées inspiraient alors son action: le Québec, disait-elle, est "une nation opprimée", à qui nous reconnaissons le droit à l'autodétermination. Pas étonnant, dans les circonstances, que des militants du groupe aient oeuvré dans des organisations à la fois socialistes et indépendantistes, d'origine québécoise, comme le Mouvement de libération populaire et le Front de libération populaire, de même qu'au sein de la Ligue d'intégration scolaire, qui, en 68 et 69, contribua largement à cristalliser le problème de la langue autour de l'affaire de Saint-Léonard.

En 70, après les élections québécoises (sept députés péquistes d'élus, dont six dans des circonscriptions populaires de Montréal), la LSO prit un important tournant: jugeant que les quelque 27 p. cent de voix accordées au PQ signifiaient une prise de

position de la classe ouvrière en faveur de l'indépendance, elle décida de s'y conformer et, à son tour, se fit indépendantiste.

C'est là que commencèrent au sein du groupe, principalement sur cette question, les tiraillements... une faction jugeant, comme l'explique un porte-parole du Groupe marxiste révolutionnaire, que la LSO ne liait pas assez l'idée d'indépendance à celle de socialisme et de communisme, qu'elle était devenue, en d'autres termes, plus indépendantiste qu'autre chose.

Résultat: un groupe de moins d'une dizaine de membres scissionnèrent de la LSO, à l'automne 72, pour former le Groupe marxiste révolutionnaire, qui est considéré aujourd'hui comme la plus à gauche des organisations trotskistes.

Un poids plume

À côté d'un groupe maoïste comme la Ligue communiste, dont le nombre de militants et d'adeptes dépasse le millier de personnes, la LSO, bien sûr, n'est pas grand-chose. N'empêche, elle est active, mais sans jamais peser bien lourd.

Grosso modo, elle a, comme militants, moitié d'étudiants et moitié de travailleurs, tant intellectuels que manuels, alors que du point de vue linguistique la proportion d'anglophones est à peu près la même. Mais la LSO ayant eu, pendant longtemps, des cadres venus de sa maison mère, la League for Socialist Action, particulièrement de Toronto, ce sont des anglophones qui dominent à sa direction. (Les deux groupes, rappelons-le, ont une direction unifiée et ne constituent donc, en réalité, qu'une seule et même organisation.)

Implantée à peu près uniquement à Montréal — elle a aussi quelques militants à Hull —, la LSO, en bref, est présente surtout à l'UQAM et au cégep Rosemont, mais aussi aux cégeps Maisonneuve, Vieux-Montréal, Ahuntsic et Edouard-Montpetit, tout en ayant un certain nombre de militants dans des hôpitaux de Montréal.

Pour ce qui est des sphères et des organismes où elle a été ou est active, en dehors du milieu étudiant, citons: les différents comités de défense de Morgenthaer, le Front commun pour l'abrogation des lois sur l'avortement, le Regroupement des militants syndicaux (un organisme fondé en 74 par un autre groupe trotskiste et qui travaille essentiellement à la création d'un parti ouvrier) et l'Association pour les droits des "gais" (homosexuels) du Québec.

"Notre tâche"

"Notre tâche est de montrer que le capitalisme ne peut plus faire avancer la civilisation,



Une manifestation de la Ligue communiste, l'hiver dernier, à la suite du "procès" engagé contre des militants communistes de la Dominion Engineering Works, à Lachine.

mais que le socialisme le peut, affirme sa secrétaire, Mlle Levis. Il faut donc gagner les gens à cette idée, pas seulement par la propagande, mais par des luttes dans leur milieu."

Concrètement parlant, la LSO, comme tous les groupes d'extrême, même si elle est le plus modéré de tous, dénonce sans relâche le Parti québécois et propose la création d'un parti ouvrier.

"Ce que nous voulons, explique encore Mlle Levis, c'est que les syndicats lancent un parti qui deviendrait indépendant d'eux, tout en les ayant pour base." (Ce qui, rappelons-le, est un mot d'ordre transitoire pour les trotskistes, en ce sens qu'une fois le parti formé, les groupes trotskistes le travailleraient à la fois de l'intérieur et de l'extérieur pour l'amener à adopter un programme révolutionnaire. "Pour l'instant, signale à ce sujet la secrétaire nationale de la LSO, si on parle de parti révolutionnaire, c'est tellement loin des préoccupations des gens qu'ils ne comprennent rien.")

Notons, enfin, que les militants de la LSO ne se dévoilent pas toujours. Deux facteurs, au dire de Mlle Levis, peuvent amener ses militants à taire leur

appartenance au groupe: l'anti-communisme éventuel du milieu où ils travaillent, ou encore la présence d'un trop grand nombre de militants maoïstes, lesquels, on le sait, particulièrement ceux de la Ligue communiste, exécutent les trotskistes et tabassent ceux de la LSO à l'occasion.

Trait d'union entre les deux autres groupes trotskistes — le Groupe marxiste révolutionnaire et le Groupe socialiste des travailleurs du Québec — la LSO souhaite ardemment l'unification de leurs forces. Déjà, en fait, et ce depuis juin 76, le processus de fusion est engagé entre la LSO et le Groupe marxiste révolutionnaire, les deux groupes multipliant les meetings unitaires et les actions communes, de sorte que la fusion comme telle n'est plus qu'une question de temps. Même chose, également, du côté de leurs organisations soeurs implantées dans les provinces anglaises, le Revolutionary Marxist Group et la League for Socialist Action.

L'affiliation de tous ces groupes à la Quatrième Internationale facilite les choses, alors que le plus puissant groupe trotskiste québécois, le Groupe socialiste des travailleurs, n'en est pas

membre, ce qui ne l'empêche pas de mener assez régulièrement des actions communes avec la LSO.

Participant lui aussi, malgré tout, aux débats sur le projet de fusion, le Groupe socialiste des travailleurs pouvait difficilement, jusqu'à tout récemment, en être tout à fait partie prenante, du fait qu'il a opté il y a quelques semaines seulement en faveur de l'indépendance du Québec.

Car dans l'extrême gauche comme ailleurs, tout a commencé à changer imperceptiblement de cap depuis le 15 novembre, un débat s'étant engagé peu après, au sein du Groupe socialiste, sur la question de l'indépendance, alors que, rappelons-le, les deux autres groupes trotskistes sont indépendantistes depuis déjà longtemps.

I. Ce qui ne veut pas dire que c'est la LSO qui organisa à elle seule la manifestation. Plusieurs organismes, en fait, y participèrent, avec la LSO, qui, elle, avait accouché de l'idée et persuadé les autres organismes de la faire leur aussi. Comme l'expliquait à LA PRESSE un ex-militant trotskiste: "On est tout petits: il faut donc faire des choses plus grandes que nous-mêmes pour grossir, pour attirer des gens au projet et avoir une influence sur la réalité."

Effectifs des groupes

IL EST pratiquement impossible de chiffrer avec précision le nombre de membres des six véritables organisations d'extrême gauche québécoises, compte tenu de leur caractère semi-clandestin.

On peut, toutefois, en s'appuyant sur un certain nombre de faits et d'évaluations, s'en faire une idée assez juste: ainsi, le 1er mai dernier, à l'occasion de la manifestation appelée par les centrales syndicales, cinq des six organisations ont manifesté normalement.

Les militants maoïstes étaient en nombre: sous la bannière de la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada, 1500 personnes; pour ce qui est de son plus proche rival, En lutte, 800, et du côté du Parti communiste du Canada marxiste-léniniste, 500.

En ce qui regarde les trotskistes, deux groupes sur trois, le Groupe marxiste révolutionnaire et la Ligue socialiste ouvrière, ont pris part, sous une même bannière, à la manifestation, avec quelque 250 personnes.

Le noyau et les couronnes

Ces chiffres, cependant, ne font tout au plus que donner une idée du nombre d'adhérents des différentes organisations, car — ici comme ailleurs — il faut distinguer, en ce qui concerne les groupes d'extrême gauche, plusieurs modes d'adhésion, ou, autrement dit, plusieurs couronnes autour du noyau.

D'abord le noyau, c'est-à-dire

les membres en bonne et due forme; puis la première couronne, très large, qu'on pourrait appeler, dans un vocabulaire plus courant, les stagiaires (la période de formation et d'études dure environ de six à 18 mois, selon les organisations).

Le noyau et cette première couronne forment ce qu'on désigne habituellement sous le nom de militants.

Dans la deuxième couronne, celle des adeptes, on peut inclure tous ceux qui — tout en n'étant pas des stagiaires — sont proches des différentes organisations et qui, à l'occasion, manifestent avec elles: une partie des lecteurs des journaux d'extrême gauche, des salariés qui, dans leurs syndicats, votent en faveur des propositions présentées par les militants d'extrême gauche, etc.

À tout cela, on pourrait encore ajouter une troisième couronne, très large, qu'on pourrait qualifier de zone d'influence de l'extrême gauche, et composée de tous ces gens qu'influencent, souvent à leur insu, l'action et les idées mises de l'avant par les différentes organisations.

Un exemple: dans une certaine mesure, impossible à quantifier, c'est sous l'influence des dénonciations de l'extrême gauche que, depuis le 15 novembre, les caricaturistes de journaux ont choisi, entre autres, les ministres Jacques Couture et Denis Lazure parmi leurs principales têtes de Turc, les deux ministres en question étant ceux dont rele-

vent les milieux où l'on compte le plus grand nombre de militants d'extrême gauche.

Les chiffres

Tout cela étant, on peut, sans exagération, chiffrer ainsi les effectifs au Québec des différentes organisations. Les groupes maoïstes:

- La Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada: 500 membres et stagiaires ou sympathisants, et de 1000 à 1500 personnes en ajoutant aux 500 la première couronne, celle des adeptes;

- En lutte, 350 membres et stagiaires, et 800 personnes avec les adeptes;

- le Parti communiste marxiste-léniniste du Canada, 200 et 500.

Les trotskistes:

- le Groupe socialiste des travailleurs du Québec, 75 et 250;
- le Groupe marxiste révolutionnaire, 60 et 250;
- la Ligue socialiste ouvrière, 50 et 70.

Précisons, enfin, pour compléter le tableau, que la Ligue communiste a environ 400 militants et adeptes dans les provinces anglaises. En lutte de 200 à 300, et que les organisations soeurs du Groupe marxiste révolutionnaire et de la Ligue socialiste ouvrière, le Revolutionary Marxist Group et la League for Socialist Action, y ont chacune à peu près 150 militants.

DEMAIN: le PCML et le GMR.

SABOTAGE!



La négociation d'une convention collective, selon un tract d'un groupe maoïste: à couteaux tirés en dessus de la table, et bons amis en dessous.

Une foule d'appareils médicaux sont défectueux

OTTAWA (PC) — Une section créée récemment au sein du ministère fédéral de la Santé a découvert, au cours de tests, un nombre effrayant d'appareils médicaux défectueux, a révélé le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde.

Le grand nombre d'appareils défectueux découvert par notre petit bureau est vraiment effrayant car nous savons que nous n'avons fait qu'examiner quelques-uns de ces appareils, a dit M. Lalonde.

Selon le ministre, le nouveau bureau a effectué des essais sur 224 appareils au cours de l'année 1975-76. Et, 57 de ces appareils ont dû être rappelés ou subir des modifications. L'année dernière, on a trouvé des défauts sur 115 des 311 appareils testés.

Les régulateurs cardiaques

Les souffrances engendrées par ces appareils défectueux sont difficiles à évaluer, mais le coût des opérations qu'ont nécessité les

retraits de régulateurs cardiaques rappelés en 1976 parce qu'ils pouvaient cesser de fonctionner sans avertissement a été énorme.

"Le retrait d'un régulateur cardiaque défectueux requiert une opération très délicate dont le coût peut facilement atteindre \$3,000", a dit M. Lalonde.

"En 1976, 1500 régulateurs cardiaques ont été rappelés au Canada. Le coût des opérations et les souffrances des patients auraient pu être évités."

NOUS PEINTURERONS VOTRE BUNGALOW de BRIQUE 6 PIÈCES POUR SEULEMENT \$550

Confiez à des spécialistes vos problèmes de peinture ou de nettoyage.
Téléphonez dès aujourd'hui!



ESTIMATION VERBALE GRATUITE

Nous vous offrons un service complet de nettoyage et de peinture de maison.

- NETTOYAGE DE MEUBLES
- LAVAGE DE MURS
- NETTOYAGE DE TAPIS
- VAPEUR ET SHAMPOING
- DÉCAPAGE DE PLANCHERS
- LAVAGE DE PLANCHERS
- PONÇAGE DES PLANCHERS
- POSE DE TAPIS
- LAVAGE DE VITRES
- HOMME À TOUT FAIRE

SERVICE DE RÉNOVATION METROPOLITAIN 482-0600

PEUGEOT 504 SL Diesel

Economique: c'est une Diesel

Logique: elle est abordable

Confortable: c'est une Peugeot



L'économie, l'endurance et la robustesse des moteurs diesel sont reconnues depuis longtemps. Le carburateur, le distributeur, les vis platinées, le condensateur, la bobine d'allumage et les bougies: voilà une rengaine qu'on entend trop souvent lors des mises au point. Voilà des choses dont vous n'entendrez plus parler avec une Peugeot 504 SL Diesel sedan, car elles sont inexistantes. Fini les mises au point!

Vous retrouverez sur tous les modèles Peugeot le même génie technique qui a fait la renommée Peugeot à travers le monde.

Quant au confort, Peugeot se distingue depuis plus de soixante ans dans l'innovation des systèmes de suspension, de direction et de stabilisation afin de vous offrir une tenue de route et un plaisir de conduite incomparables. Regardez de près la suspension indépendante aux quatre roues, les ressorts et les amortisseurs, faites l'essai d'une 504 SL Diesel sedan et vous en serez convaincu.

La logique de la Peugeot 504 SL Diesel sedan: une évidence! Près de \$4 000 inférieure à sa plus proche concurrente, la Mercedes-Benz 240D. Et ce, avec un équipement standard égal ou supérieur à la Mercedes 240D. La 504 SL Diesel sedan vous offre de plus le choix entre une transmission manuelle à quatre vitesses ou automatique et ce, même sur la 504 Diesel station wagon. Puisque l'achat d'une voiture est votre affaire, pourquoi ne pas faire une bonne affaire... Redécouvrez le plaisir de conduire avec une Peugeot 504 SL Diesel sedan.

PEUGEOT

Personne ne construit ses voitures comme nous.

Montreal - BIARRITZ AUTOMOBILES LTEE 10825 Racette, Mt-Nord, (514) 323-1900 • G.T. AUTO ENRG 1740 boul. Labelle, Laval (514) 331-6554 • ROGER AUTOMOBILES LTEE 4269 ouest Ste-Catherine (514) 932-2925 • Amos (819) 732-4700 • Cap de la Madeleine (819) 376-4350 • Drummondville (819) 478-3456 • Granby (514) 378-2212 • Hull (819) 770-6000 • Jonquière (418) 547-9087 • Lévis (418) 837-8897 • Longueuil (514) 678-4710 • Québec (418) 623-5471 • Rivière du Loup (418) 862-3586 • Ste-Agathe (819) 326-3151 • St-François du Lac (514) 568-2130 • St-Hubert (514) 678-3320 • St-Hyacinthe (514) 774-1345 • St-Janvier (514) 430-5677 • (514) 430-5877 • St-Jean (514) 348-4908 • St-Patrice (418) 596-2322 • Shawinigan (819) 536-5621 • Sherbrooke (819) 569-7528

Vous pouvez aussi commander au Canada n'importe quelle Peugeot pour livraison outre-mer (161 pays).

CHEZ SIMPSONS... AVEC PLAISIR



EN VILLE FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL

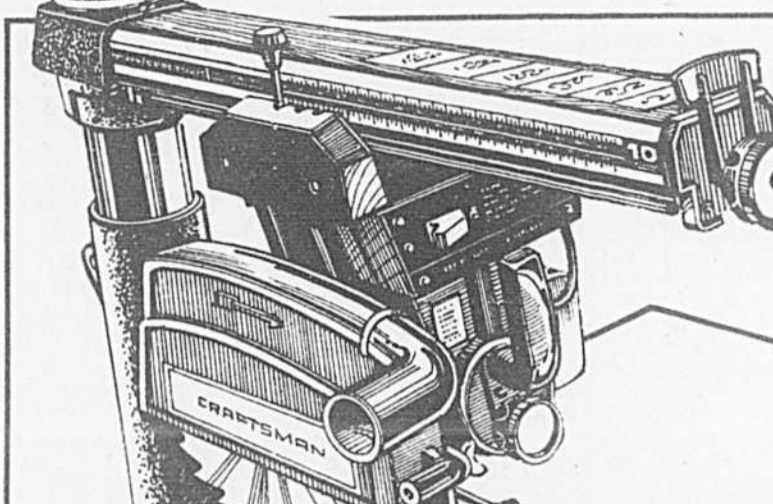
hissez le drapeau!

3' x 1'6"	24" x 12"	4'6" x 2'3"	6' x 3'
Prix ord. Simpsons 5.98	Prix ord. Simpsons 4.98	Prix ord. Simpsons 8.98	Prix ord. Simpsons 14.98
4⁹⁹	3⁹⁹	6⁹⁹	11⁹⁹

Soyez prêts pour la Fête du Québec le 24 juin et la semaine du Canada du 25 juin au 1er juillet... arborer un drapeau! Vous trouverez chez Simpsons un choix imposant de superbes drapeaux en nylon. Venez chercher les vôtres dès aujourd'hui!

Rayon 753, au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



rabais \$120 — scie radiale

Prix ord. Simpsons 519.98 **399⁹⁸**

Scie radiale "Craftsman" 10" calibre lourd avec bras, moteur et étrier rotatifs pour couper le bois. Contrôles faciles à manier et repérage automatique pour la plupart des coupes courantes. Colonne, base et bras en fonte pour refendre jusqu'au centre d'un panneau 4' x 8'. Puissant moteur 2 1/2 CV à étrier double pour couper bois jusqu'à 2" d'épaisseur. Frein électro-mécanique et automatique arrêtant la lame en 10 secondes. Modèle 27032

Rayon 774, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

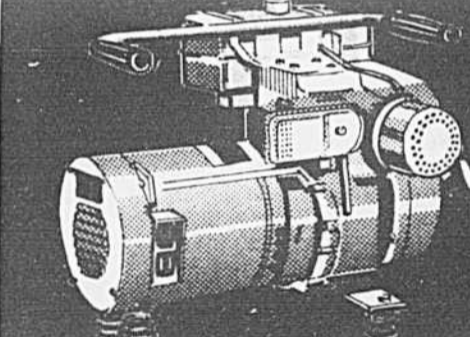
rabais \$20 - outils "Craftsman"

A. Scie 7 1/2" à puissant moteur 2 cv, développant jusqu'à 5400 tr/mn. Roulements 100% à billes et roulements. Engrenages hélicoïdaux. Isolant double. Modèle 22822.

Prix ord. Simpsons 99.98 **79⁹⁸**

C. Ponceuse à ruban 3" à moteur 1 cv, et ramasse-sciure. Modèle 3" x 21" course à 1300 p/mn. Roulement 100% à billes. Engrenage denté. Interrupteur bipolaire à détente. Isolant double. Modèle 24367.

Prix ord. Simpsons 99.98 **79⁹⁸**



générateur C.A.

Prix ord. Simpsons \$639 **599⁹⁹**

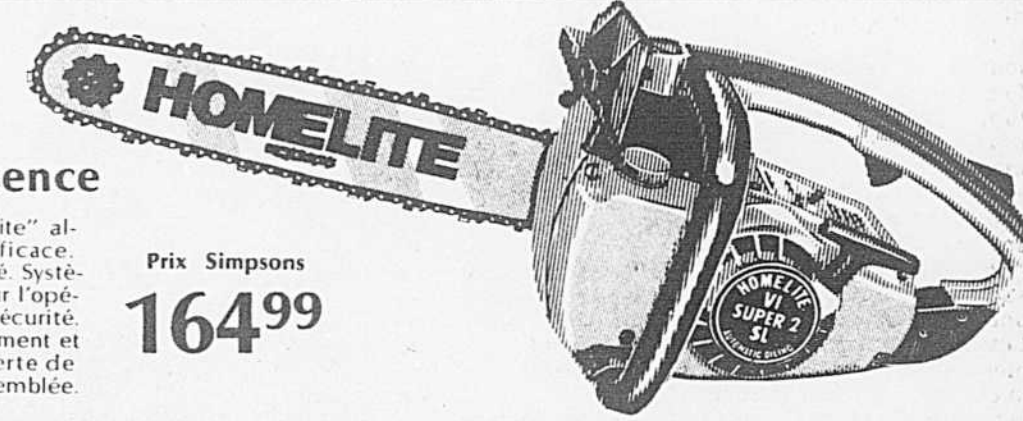
Rabais \$39 sur générateur portatif "Homelite" 3000 watts, 120 volts, 60 Hz. Moteur "Tecumseh" 4 temps un cycle refroidi par air, à phase unique. Roulements à rouleaux scellés, pour meilleur rendement.

B. Scie à arabesques 12 vitesses. Moteur 1/2 cv, développant 1300 - 2700 courses à la minute. Arabesque automatique. Plaque réglable 0° - 45° à gauche ou à droite. Poignée auxiliaire. Modèle 23214.

Prix ord. Simpsons 99.98 **79⁹⁸**

Rayon 774, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



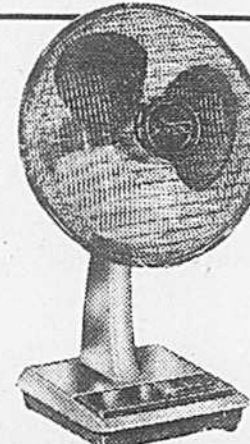
tronçonneuse 16" à essence

Puissante tronçonneuse à essence 16" "Homelite" alliant caractéristiques de luxe et rendement efficace. Freins de chaîne de sécurité pour arrêt instantané. Système triaxial anti-vibration minimisant fatigue pour l'opérateur. Gâchette simple avec verrouillage de sécurité. Moteur 1.9 pu. cv. pour travaux de débroussaillage et la taille de bois dur. Poignée de luxe recouverte de caoutchouc. Dispositif "Safe-T-tip" exclusif. Assemblée. Modèle VI-SUPER-2-SL coupant jusqu'à 15".

Prix Simpsons **164⁹⁹**

Rayon 774, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

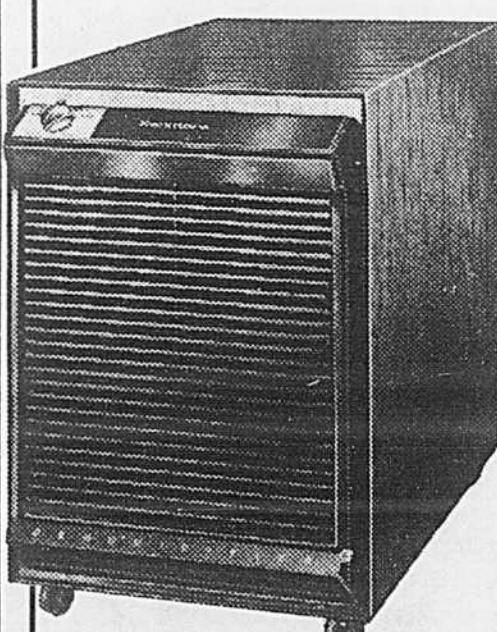
Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221, jour et nuit.



ventilateur 3 vitesses "Torcan"

Prix Simpsons **35⁹⁹**

A. Ventilateur oscillant 12" de luxe pour rafraîchir toute pièce. Commutateur 4 étapes, grillage acier plaqué chrome. Pale transparente ton or. Modèle assemblé, entièrement automatique.



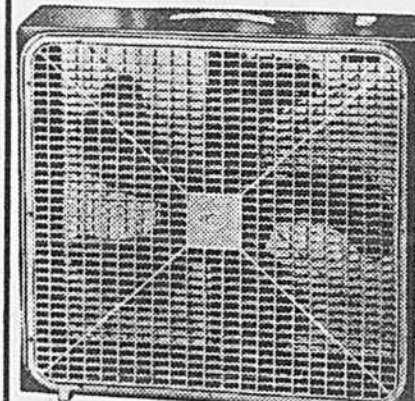
déshumidificateur "Kenmore"

Prix ord. Simpsons 179.98 **164⁹⁸**

Rabais \$15 — Pratique déshumidificateur "Kenmore" éliminant l'excès d'humidité pouvant endommager meubles, murs etc... Humidistat maintenant niveau d'humidité. Débit jusqu'à 20 chop. (E.U.) par jour. Contrôle à arrêt automatique pour empêcher formation de givre sur serpents. Arrêt automatique contre débordement. Raccord pour boyau afin de vidanger. Élégant coffret simili-noyer, env. 12" x 20" x 17". Modèle 87200.

Rayon 771, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221, jour et nuit.

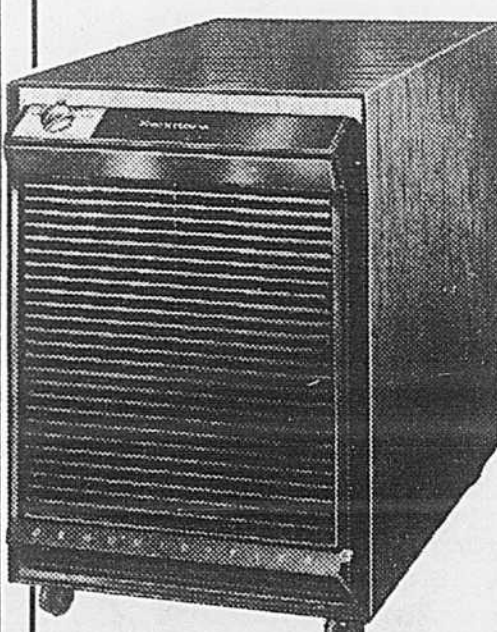


ventilateur 20" "Torcan"

Prix Simpsons **21⁹⁹**

B. Modèle à 2 vitesses, genre boîte avec protection de surcharge thermique. Grillage de sécurité en plastique à l'avant et à l'arrière. Réversible.

Rayon 771, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.




déshumidificateur "Kenmore"

Prix ord. Simpsons 179.98 **164⁹⁸**

Rabais \$15 — Pratique déshumidificateur "Kenmore" éliminant l'excès d'humidité pouvant endommager meubles, murs etc... Humidistat maintenant niveau d'humidité. Débit jusqu'à 20 chop. (E.U.) par jour. Contrôle à arrêt automatique pour empêcher formation de givre sur serpents. Arrêt automatique contre débordement. Raccord pour boyau afin de vidanger. Élégant coffret simili-noyer, env. 12" x 20" x 17". Modèle 87200.


Rayon 771, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221, jour et nuit.



JOURS RUBAINES DE JUIN

Maintenant en plein essor jusqu'au jeudi 23 juin
En ville • Fairview
Les Galeries d'Anjou
Le Carrefour Laval



Simpsons souhaite la bienvenue à l'organisation "The Daughters of the Nile"

Ce groupe de femmes est dédié à l'oeuvre charitable entreprise par "Shriners Hospitals for Crippled Children".

Jusqu'à deux ans de congé de paternité

PARIS (AFP) — Pour la première fois en France, les hommes auront droit à un congé de paternité de deux ans, sans solde, pour la naissance d'un enfant à leur foyer.

Cette mesure figure dans le projet de loi adopté, par l'assemblée nationale après discussion et amendements, d'un texte relatif aux congés de maternité.

Le congé parental offre la garantie, au père ou à la mère qui veulent

en bénéficier, de retrouver leur emploi après une suspension de leur contrat de travail allant de six mois à deux ans, tout en conservant certains avantages de leur ancienneté dans l'entreprise.

Cette réforme a pour effet, en ce qui concerne les femmes, d'étendre à une grande partie du secteur privé ce qui était déjà acquis dans la fonction publique et dans les entreprises nationalisées françaises.

CONCOUPS président



Gagnants No 10-vitesses!

Cristaux de saveur

président

orange, raisin ou limonade rosée. Enrichie de vitamine C.

Douze bicyclettes seront décernées au hasard! Voici comment participer.

Douze prix seront décernés parmi les «cristaux de saveur président»... (text continues with details of the contest)

... (text continues with details of the contest)

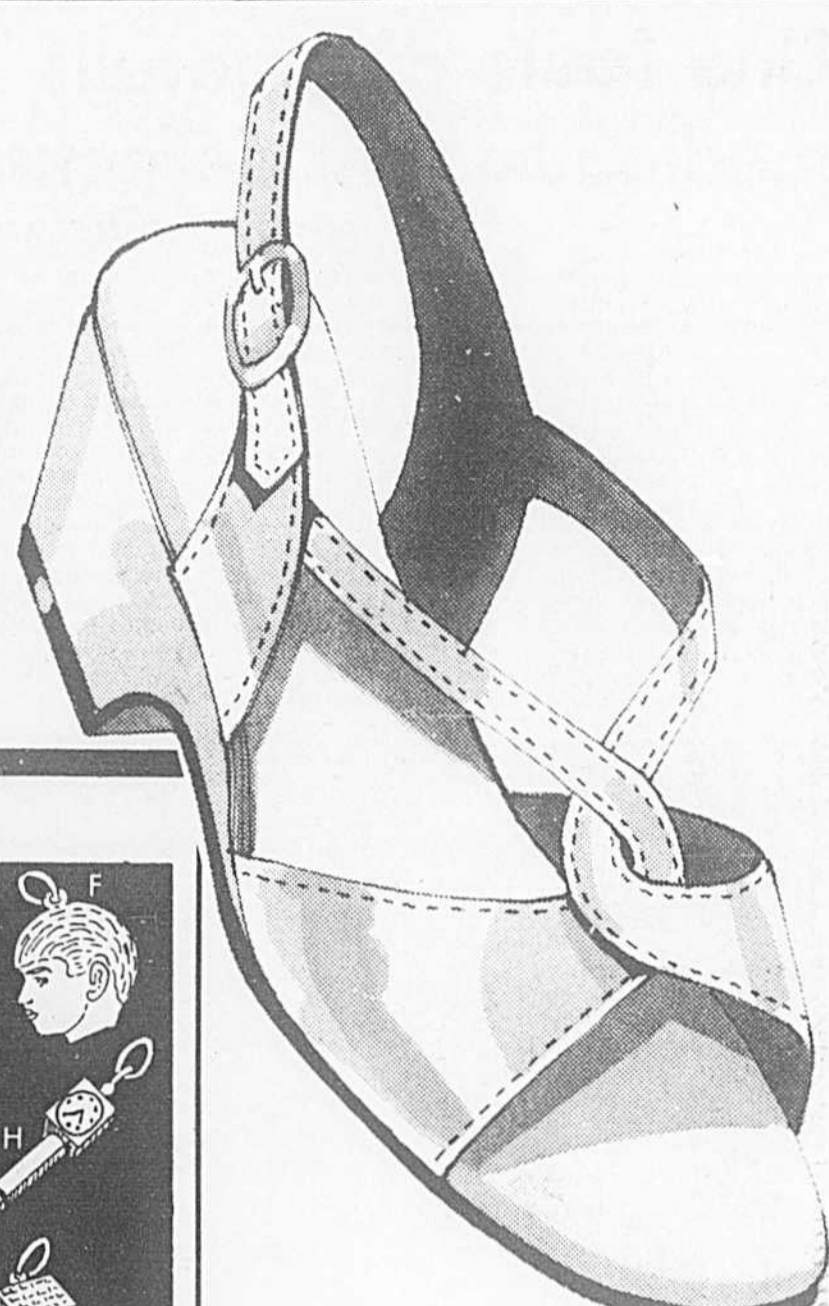
... (text continues with details of the contest)

... (text continues with details of the contest)

JOURS AUBAINES DE JUIN

À PARTIR DE MAINTENANT JUSQU'AU JEUDI 23 JUIN

- En ville • Les Galeries d'Anjou
- Fairview • Le Carrefour Laval



rabais \$5 — fraîches sandales «Naturalizer»

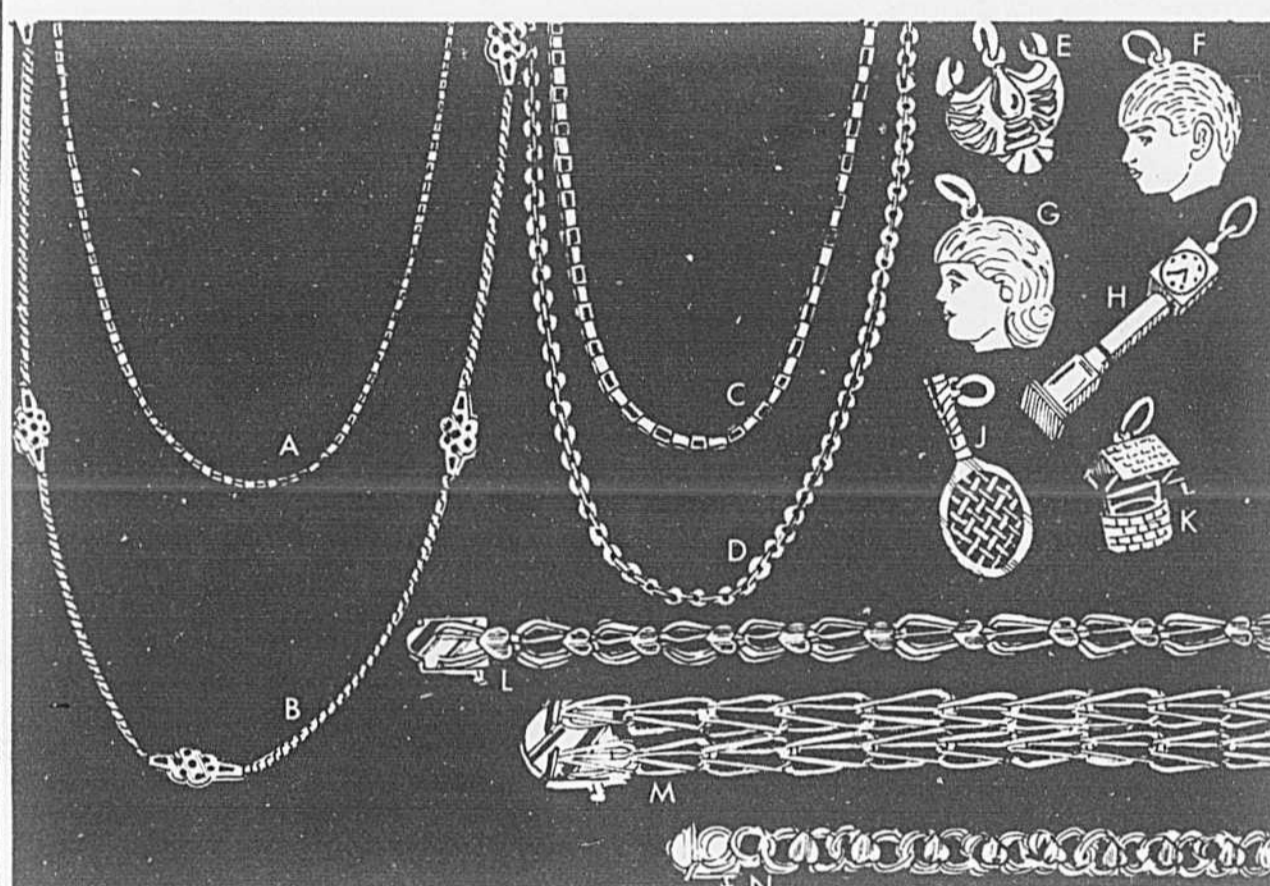
1999

Prix ord. Simpsons \$25

De confortables sandales au bas prix Jours Aubaines de juin Simpsons! Modèle «Twist» en cuir souple de «Naturalizer», pointe et talons ouverts, bride arrière réglable et talon bas compensé. Choix de blanc ou ivoire s'harmonisant à toutes vos tenues estivales. Pointures 7 à 9 (avec 1/2), largeurs étroite, moyenne, large.

Rayon 721 au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Composez 842-7221 ... jour et nuit



RABAIS 30% à 40% — bijoux en or

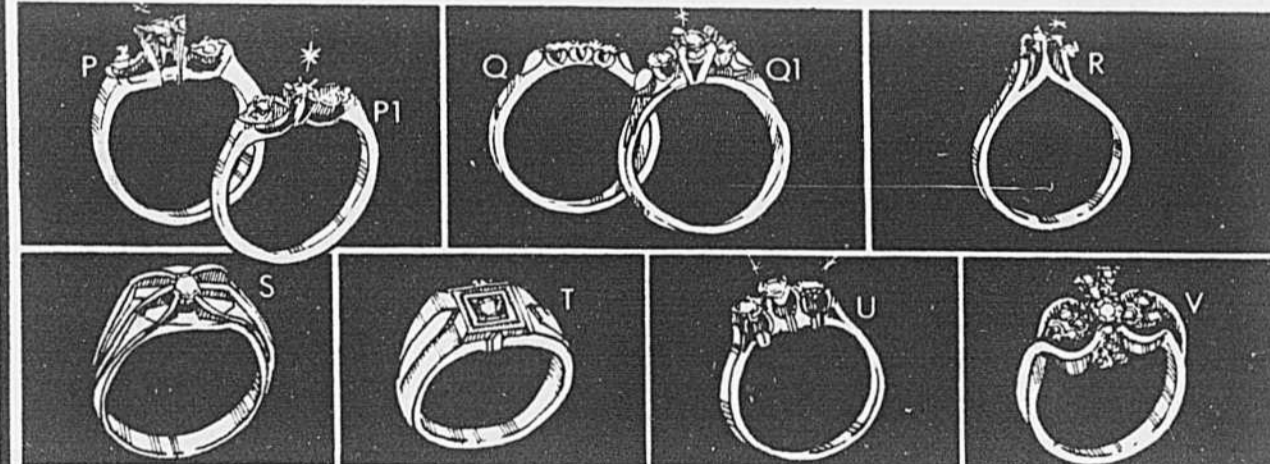
Enjoivez vos tenues de tous les jours ou de sortie avec ces élégants bracelets, pendentifs et chaînes en or 10kt. Achetez plusieurs de ces bijoux pour vous-même ou pour offrir en cadeaux.

Rabais 30% sur chaînes en or 10kt	Prix ord. Simpsons	Vente
A. Chaîne 15" à maillons carrés...	30.00	21.00
B. Chaîne fantaisie 15".....	45.00	31.50
C. Chaîne à maillons carrés biseautés 15".....	52.50	36.75
18".....	60.00	42.00
22".....	70.00	49.00
D. Chaîne à maillons ouverts 16".....	25.00	17.50
18".....	30.00	21.00

Rabais 40% sur breloques en or 10kt	Prix ord. Simpsons	Vente
E. Signe du zodiaque.....	24.75	14.85
F. Profil de garçonnet.....	47.50	28.50
G. Profil de fillette.....	47.50	28.50
H. Horloge grand-père.....	38.00	22.80
D. Raquette de tennis.....	23.50	14.10
K. Puits à souhait.....	50.50	30.30

Rabais 40% sur gourmettes en or 10kt	Prix ord. Simpsons	Vente
L. Gourmette délicate.....	110.00	66.00
M. Gourmette élégante.....	157.75	94.65
N. Gourmette à maillons en forme de coeur.....	152.00	91.20

Rayon 703 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval. Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



bagues à diamants offertes avec rabais de 35% de leur valeur estimative

Offrez l'une de ces magnifiques bagues à diamants portant un certificat de leur valeur estimative* et une assurance d'un an contre tous risques (selon la valeur estimative) sans frais supplémentaires. Bagues en or jaune 14kt (sauf «V») pour dames; or jaune 10kt pour hommes.

	Valeur estimative	Vente
P. Bague de fiançailles sertie d'un diamant 27 points et de 4 diamants latéraux. No 1730.....	550.00	360.50
P1. Alliance assortie sertie de 5 diamants. No 1730W (En ville, Fairview, Les Galeries d'Anjou seulement).....	175.00	113.75
Q. Bague de fiançailles avec diamant 20 points et deux diamants latéraux. No 1725.....	425.00	276.25
Q1. Alliance assortie sertie de trois diamants. No 1725W.....	160.00	104.00
R. Solitaire sertie d'un diamant 15 points. No 1731 (En ville, Fairview, Les Galeries d'Anjou seulement).....	270.00	175.50
S. Solitaire sertie d'un diamant 30 points pour hommes. No 1736.....	580.00	377.00
T. Bague sertie d'un diamant 20 points pour hommes. No 1706.....	400.00	260.00
U. Bague sertie d'une émeraude 3/4mm, deux diamants 17 points. No 1711 (En ville seulement).....	695.00	451.75
V. Bague fantaisie en or blanc 14kt seulement. Un diamant 25 points, 14 petites diamants. No 1722 (En ville seulement).....	1070.00	695.50

(Non représentée) Bague même que «V», mais avec deux diamants 17 points et un saphir bleu 4mm. (En ville seulement)..... 635.00 412.75

*Chaque bague est examinée individuellement par un joaillier indépendant spécialisé qui en estime le coût de remplacement, selon le cours du marché actuel, en la comparant à une autre bague de même qualité quant à la main-d'oeuvre, au poids de l'or et aux propriétés des diamants.

Rayon 703 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval. Pour achat en personne seulement

SIMPSONS EN VILLE OUVRE TOUS LES MATINS DÈS 9 HEURES

EN VILLE	FAIRVIEW	LES GALERIES D'ANJOU	LE CARREFOUR LAVAL
977 ouest, rue Ste-Catherine Montréal, Québec, H3B 1Y7 Du lundi au mercredi: de 9h à 5h 30 du soir jeudi et vendredi: de 9h à 9h du soir Samedi: de 9h à 5h du soir	6790, Trans-Canadienne Pointe-Claire, Québec, H9R 1C5 Du lundi au mercredi: de 9h 30 à 6h du soir jeudi et vendredi: de 9h 30 à 9h du soir Samedi: de 9h à 5h du soir	7895, Les Galeries d'Anjou Ville d'Anjou, Québec, H1M 1W8 Du lundi au mercredi: de 9h 30 à 6h du soir jeudi et vendredi: de 9h 30 à 9h du soir Samedi: de 9h à 5h du soir	3045, boul. Le Carrefour Chimney, Laval, Québec, H7T 1C7 Du lundi au mercredi: de 9h 30 à 6h du soir jeudi et vendredi: de 9h 30 à 9h du soir Samedi: de 9h à 5h du soir

RUSCO

PORTES ET CONTRE-PORTES EN ACIER

EMAIL AU FOUR EN 15 TEINTES DÉCORATIVES: LES MEILLEURES DEPUIS DES ANNÉES... ET ENCORE AMÉLIORÉES À TOUS POINTS DE VUE

EN EXPÉRIENCE EN QUALITÉ EN RENOMMÉE EN VALEUR

Pour conserver l'énergie... un autre excellent produit

LA COMPAGNIE RECONNUE POUR SES FENÊTRES, PORTES ET PAREMENTS EN ACIER

PLUS DE 45,000 CLIENTS HEUREUX À MONTRÉAL

AU SERVICE DES PROPRIÉTAIRES QUÉBÉCOIS DEPUIS 1962

HOME SPECIALTIES (1962) INC.

1015, BOULEVARD THIMENS SAINT-LAURENT, QUÉ. 337-1000

VALUATIONS GRATUITES FACILITÉS DE PAIEMENT

ATTENDONS VOS APPELS 24 HEURES PAR JOURS, 7 JOURS PAR SEMAINE

SOLDE! souliers et sandales d'été

Aubaine de juin **14.99**

Venez faire votre choix parmi notre vaste assortiment de souliers sport de fabrication canadienne ou modèles importés pour dames. Cuir, fibre synthétique ou tissu dans le groupe. Quelques-uns avec talons compensés, semelles crêpe ou talons hauts. Noir, blanc, ivoire et bien d'autres teintes. Pointures 6 à 10 (avec 1/2). Tous les modèles ne sont pas disponibles dans toutes les pointures ou teintes. Ceci est un solde saisonnier et tous les articles seront en vente jusqu'à épuisement du stock.

Rayon 721 au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

Pour achat en personne seulement

VENEZ EN PERSONNE, ÉCRIVEZ OU COMPOSEZ 842-7221

SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR POUR COMMANDER DU MAGASIN OU CATALOGUE